



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1939

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-DEUX ANS

1897-1939

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

Bulletin du Parlé Français X



LABELLE

QUARANTE-TROISIEME ANNEE, NUMERO 46

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 17 NOVEMBRE 1939

La tâche du gouvernement Godbout

DEMOLITION

Au lendemain de la victoire retentissante du parti libéral, nous avons écrit: "La tâche qui attend M. Godbout est énorme. Ceux qui ont suivi cet homme et ses lieutenants, dans leur carrière, savent qu'ils la mèneront à bien." Maintenant que le ministère Godbout s'est mis au travail, avec une ardeur et une fermeté qui ne laissent pas de redonner confiance à la province, il importe pour tous les citoyens comme pour lui, d'envisager avec calme et courage la véritable situation de la province.

Pendant les trois années de gaspillage et de démagogie que nous a données le gouvernement Duplessis, le rôle du parti libéral consistait à reprendre le terrain perdu en 1936, à dresser un plan d'attaque en même temps qu'un programme basé sur la tradition libérale, mais en harmonie avec les conditions nouvelles, et à porter des coups fatals à l'administration ruineuse qu'un peuple distrait et trompé s'était donnée. Ce travail de démolition, il l'a accompli avec une rapidité et une sûreté déconcertantes pour un adversaire qui avait trop présumé de ses forces.

Mais là où s'arrête la tâche de politiciens pusillanimes comme ceux dont la province vient de se débarrasser, commence celle des hommes d'Etat patriotes et courageux. Tâche beaucoup plus importante et beaucoup plus ardue que celle de renverser un gouvernement d'usurpateurs, et de s'assurer un succès électoral sans lendemain.

RECONSTRUCTION

Après avoir démolé une façade qui n'aurait que des ruines, le gouvernement Godbout doit déblayer le terrain, et reconstruire. Il a déjà commencé son travail de déblaiement, par la fusion rationnelle de certains départements, par la formation d'un cabinet nouveau genre, représentatif de toutes les régions et de presque toutes les sphères de l'activité humaine, par l'économie rigide mais non pas puerile déjà mise en pratique dans l'administration de la chose publique, et surtout par le calme et la dignité de ses actes et de ses déclarations, et le souci de reconstruire sans rien bousculer.

L'attitude mesurée et courtoise du nouveau gouvernement offre un contraste réconfortant avec l'attitude dévergondée et provocante de ses prédécesseurs. C'est déjà un point de gagné, et non des moindres.

LES FINANCES

Le parti libéral a livré la dernière lutte, au cri de: **Sauvons l'honneur et le crédit de la province.** L'honneur est déjà sauvé. Reste le crédit. Il le sera si la nouvelle administration, fidèle à la formule libérale qui veut qu'un pays vive en deçà de ses ressources et au principe démocratique: **No taxation without representation**, sait limiter les dépenses aux revenus et au pouvoir d'emprunt de la province, et laisser aux représentants du peuple la latitude et le temps nécessaires à une étude sérieuse des crédits.

Il le sera si le gouvernement continue de pratiquer une économie raisonnable et raisonnée. Non pas une économie de bouts de chandelles dont on a eu le triste spectacle sous les yeux durant trois ans, et qui consiste à serrer les cordons du sac sur des dépenses insignifiantes, et à les desservir avec une prodigalité scandaleuse quand il s'agitait de faire émerger le plus d'amis possible au budget et de se créer du capital politique, par des entreprises au-dessus de nos forces, et, parfois, inutiles en partie. Mais une économie qui consiste à faire disparaître les parasites dont le nombre exact, qui sera connu bientôt, va jeter une lumière éblouissante sur le favoritisme des purs; économie qui consiste à mettre fin aux extravagances financières nécessitées par la multiplicité de commissions dispendieuses, en abolissant les organismes inutiles et en fusionnant ceux dont les fonctions présentent plusieurs points d'analogie.

On réussira également dans cette voie, en rajustant la distribution des crédits exigés par les lois sociales telles que les pensions versées à diverses catégories de la population, et le crédit agricole, en arrachant ces mesures des tentacules du favoritisme et du paternalisme d'Etat. Il est de mauvaise politique d'aider quelqu'un à son détriment, et de secourir une classe au préjudice de la collectivité. C'est pourquoi des mesures s'imposent dans l'administration du crédit agricole qui a nécessité au trésor provincial des emprunts qui se chiffrent à trente-cinq millions. Pour avoir appliqué cette loi avec une prodigalité déconcertante, on a obéré le budget de l'agriculture en même temps que celui de la province. M. Godbout a toujours préconisé une politique de juste milieu dans ce domaine, et nous savons qu'il saura l'appliquer avec énergie.

Le crédit de la province sera sauvé enfin, si le gouvernement procède à une enquête minutieuse de la situation financière, enquête confiée à des experts déliés de toute attache politique, et s'il en livre au public le résultat, de façon à le renseigner et à obtenir son approbation et son concours dans les mesures qu'il prendra pour accomplir son oeuvre de redressement. Selon son engagement, le ministère proposera ensuite au peuple et à ses représentants le programme qu'il croit le plus apte à redonner à la province son ancien crédit et son pouvoir d'emprunt sur les marchés canadiens.

EXTENSION DE NOS ECHANGES COMMERCIAUX

Le meilleur moyen, pensons-nous avec le gouvernement, d'équilibrer le budget et d'assurer la prospérité au commerce et à l'industrie, c'est de mettre en pratique l'idée favorite du parti libéral qui veut la liberté et l'extension de nos échanges commerciaux. M. Godbout n'a cessé, au cours des trois dernières années, de dénoncer l'abolition des agences commerciales de la province à Londres et à Washington. Ces agences remises sur pied vont trouver des débouchés aux produits industriels et agricoles que nous ne pouvons écouler au pays, et, partant, vont augmenter la production et l'embauchage puis créer des revenus à la province.

LEGISLATION OUVRIERE

L'une des forces les plus puissantes, avec la paysannerie, sur lesquelles un gouvernement doit s'appuyer pour assurer la paix sociale et le progrès au sein de la nation, c'est le prolétariat. Paysannerie et prolétariat ont prouvé aux farceurs qui s'en vont qu'on ne se moque pas d'eux impunément, même si on fait mine de les gaver, pour dorer la pilule. Aussi bien, le parti libéral, conscient de la puissance de ces deux éléments et de leur rôle indispensable dans la société, a déjà édifié à côté d'un programme agricole constructif, un programme de législation ouvrière basée sur les lois dont jouissaient le capital et le travail, avant 1936, et enrichie de nouveaux apports nécessaires par les conditions nouvelles.

La même année, il faut commencer par détruire. Le gouvernement renversera d'abord l'Office des salaires raisonnables qui ne fut jamais qu'un officine de favoritisme et ne décréta jamais que des salaires pitoyables, et rappellera ensuite les bills 19 et 20, mesures tracassières qui n'ont cessé de soulever les protestations des ouvriers, depuis leur adoption. Du même coup, disparaîtront les principales entraves à l'application des contrats collectifs. Justice complète sera rendue à l'ouvrier avec le rétablissement d'un tribunal d'arbitrage pour régler les conflits ouvriers.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous abordons un sujet qui a toujours attiré notre attention d'une façon spéciale. A maintes reprises, notre directeur a réclamé ici des réformes qui s'imposaient, et s'est réjoui de leur adoption, quand on décidait après mille tergiversations à abandonner des coutumes déshéritées.

Comme dans les questions d'hygiène, la province de Québec est demeurée longtemps la plus arriérée de la Confédération, dans le domaine de l'instruction publique. En 1919, un homme est venu, jeune, actif, patriote, cultivé, profondément humain, qui a consacré tous ses dons et toute son ardeur au relèvement intellectuel de ses compatriotes. Et depuis vingt ans, on a vu le vieux Québec prendre petit à petit le rang qui lui convient

Le nouveau ministre de la voirie visite la route du nord

L'honorable Damien Bouchard, ministre de la voirie, disait, lundi dernier, qu'en vertu des contrats octroyés par l'Union Nationale pour la route de Montréal à Mont-Laurier, on dépensait environ \$50,000 du mille, et pourtant, une route ordinaire ne coûte à peine plus de \$13,000 du mille.

C'est là le résultat d'observations que le ministre fut à même de faire sur place en voyageant dans ces parages en compagnie de l'ingénieur en chef de la voirie, M. Ernest Godier. M. Bouchard s'est rendu jusqu'au lac Saguy.

"Les travaux ont recommencé un peu partout, dit-il, mais il est difficile de dire si nous les poursuivrons activement. Tout dépend de nos finances. Au nord tout à fait, je veux dire au-delà de Saint-Jovite où la circulation me paraît moins dense, il peut se faire que nous nous contentions d'entretenir la route actuelle qui est carrossable et même convenable pour desservir la région. Naturellement, si nos finances nous le permettent, nous continuerons les travaux."

MELI-MELO

M. CRERER EN FRANCE

Le délégué du Canada, de même que les délégués des autres dominions britanniques, ont quitté, samedi dernier, les troupes anglaises sur le front français. La délégation, conduite par Anthony Eden, a rendu visite au président du conseil, M. Edouard Daladier ainsi qu'au général Gamelin, général en chef des armées françaises et anglaises.

Le représentant de chaque pays britannique a dit au peuple français, par le truchement de la radio, les raisons qui poussent son pays à combattre ce nouveau avec les Alliés. Voici le message de M. Crerar: "Le peuple canadien est composé de deux races, l'une provenant de la France, l'autre des îles britanniques. Il est résolu à maintenir le front uni dans la poursuite de la guerre qu'il considère comme une lutte pour le maintien de la liberté et de la bonne foi dans les affaires internationales."

"Unies, les deux races du Canada demeurent un symbole d'empire britannique, et de l'unité constante dans le présent conflit. Quelques jours plus tard, au cours d'un goûter offert par un groupe d'officiers français aux ministres délégués des différents Dominions britanniques, accompagnés du secrétaire des Dominions, M. Anthony Eden, l'honorable T.-A. Crerar, ministre des mines et des ressources naturelles du cabinet canadien a dit: "Le Canada va donner à la Grande-Bretagne et à la France toute l'aide dont il est capable dans cette guerre contre l'Allemagne hitlérienne."

Le ministre canadien se trouvait à parler à cent pieds sous la surface d'une forteresse de la ligne Maginot. "En tant que Canadien, a continué le ministre, je n'oublie pas que j'ai 3,500,000 compatriotes de descendance française, et je lève mon verre au succès et à la victoire glorieuse des troupes françaises."

(Suite à la dernière page)

dans les arts et les sciences; ou on a vu le niveau de l'instruction, à tous ses degrés, monter, grâce à l'application de méthodes nouvelles, à la formation graduelle de corps professoraux compétents et à la fondation de nombreuses écoles spécialisées.

Malgré l'impulsion vigoureuse que M. David et ses collaborateurs ont donnée à l'enseignement, le Québec se ressent encore du retard dont il a souffert. Aussi bien, la tâche qui attend le gouvernement dans ce domaine, est-elle aussi formidable que dans les autres.

Il lui faudra d'abord apporter beaucoup de soin dans ses nominations, notamment, celle du surintendant de l'instruction publique, poste où nous n'hésitons pas à désigner M. Victor Doré dont la haute compétence est reconnue partout. Il est à souhaiter que l'un des rêves du Conseil de l'instruction publique se réalise enfin. Il s'agit d'un Office de recherches pédagogiques, composé de compétences, et dont le rôle consisterait à étudier en profondeur tous les problèmes de l'enseignement dans la province et à éclairer, par ses recherches, les questions fondamentales soulevées au Conseil de l'instruction publique, comme celles des programmes, de la formation professionnelle, des manuels scolaires, de la coordination de l'enseignement à ses différents degrés, de l'organisation de nos commissions scolaires et de la solution depuis si longtemps attendue, du problème universitaire, et, en particulier, celui de l'Université de Montréal.

A ce sujet, il ne serait pas mauvais d'étendre les attributions du Conseil de l'instruction publique, confinées jusqu'ici à l'enseignement primaire, à tous les degrés de l'enseignement.

A tout événement, le département de l'instruction publique n'en demeure pas moins, à l'heure présente, le plus important de tous, et aussi, à certains points de vue, le côté financier par exemple, l'un des moins favorisés. On vote sans surveiller des crédits formidables de dix millions à la colonisation, des subventions onéreuses de trente-cinq millions au prêt agricole, des sommes astronomiques de cinquante millions à la voirie, mais quand il s'agit d'accorder un montant quelque peu élevé à l'instruction, on se voile la face, indignés! Cette mentalité lamentable doit disparaître, si nous ne voulons pas périr intellectuellement. Et un peuple sans culture est comme un peuple sans histoire: il est sur la voie de la déchéance et de la ruine.

CONCLUSION

Nous n'avons abordé que certains aspects de quelques problèmes qui affrontent le gouvernement Godbout. Nous avons effleuré le programme libéral, dont M. Godbout disait au congrès de 1938, qu'il ne devait pas s'arrêter là, qu'il était toujours en marche, ouvert aux exigences nouvelles.

Nous reviendrons souvent sur le sujet. Pendant trois ans, nous avons aidé Godbout de toutes nos forces à détruire le néfaste Duplessis. Notre effort ne s'arrêtera pas là. Nous déploierons la même ardeur à l'appuyer dans son travail de reconstruction.

W. E.

L'honorable Athanase David et L'enseignement du français en France et au Canada

La dernière leçon de philologie de M. Charles Bruneau

Deux problèmes différents

Mercredi dernier, à l'hôtel Ritz-Carleton, de Montréal, les directeurs et membres de la "Laurentian Resorts Association" se réunissaient à une assemblée spéciale à laquelle assistait l'honorable Athanase David, député de Terrebonne.

L'assemblée était sous la présidence de M. Kenneth Harrison, président de l'association et gérant de la Laurentide Inn, à Sainte-Agathe. En soulignant la plus cordiale bienvenue à l'honorable M. David, M. Harrison rappela que depuis douze années l'association, tour à tour présidée par M. Théodore Morgan, M. John Davidson, M. Z. Raymond et autres, avait accompli presque des miracles en améliorant considérablement les conditions des différents hôtels de nos Laurentides et avait contribué largement à promouvoir les grands avantages qu'offrent nos alpes canadiennes aux touristes américains. Il loua aussi les efforts respectifs de chacun des directeurs des principaux hôtels de cette région pour leur initiative à développer le tourisme, et termine en espérant que par l'entremise de l'honorable M. David, à qui cette région est très chère, le gouvernement provincial collaborera étroitement avec l'association pour que cet hiver plus que jamais les Laurentides soient au premier plan.

M. C.-K. Howard, directeur des services touristiques du chemin de fer Canadien-National, parla aussi des avantages qu'offrent en tout temps aux touristes nos Laurentides et assura que l'association la plus franche collaboration de sa compagnie.

Nos Laurentides deviendront, à cause de la guerre, la Suisse de l'Amérique. M. A. Seymour, agent général du tourisme au Canadien-Pacifique, rappela que sa compagnie avait toujours étroitement secondé les efforts de l'association.

Le président Roosevelt a aussi envoyé un message qui a été lu à l'assemblée. Il a dit que l'Université d'été avait atteint des buts admirables aux États-Unis. Il a exprimé l'espoir qu'elle continuera longtemps d'accomplir sa noble mission.

Le Pape définit le rôle de l'université catholique

Le pape Pie XII a dit, lundi dernier, aux Américains, que le travail qu'accomplissent les éducateurs chrétiens n'a jamais été aussi important qu'en cette heure où "les erreurs sauvages du nationalisme et du matérialisme" ont plongé le monde dans la guerre. Ses paroles ont été radiodiffusées du Vatican. Elles étaient surtout destinées à une foule de plusieurs milliers de catholiques qui s'étaient réunis dans le gymnase de l'université catholique de Washington pour célébrer le cinquantenaire anniversaire de la fondation de cette institution.

Des cardinaux, dont Mgr Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, de même que de nombreux jeunes gens qui se destinent à la prêtrise ont entendu la première allocution que le Souverain Pontife a adressée directement à la nation américaine depuis le début de son pontificat. Il y a trois ans, le cardinal Pacelli qui était alors, avait parlé dans le même édifice durant une visite qu'il fit aux États-Unis. Sa Sainteté s'est exprimée en anglais.

Le pape a de nouveau fait l'éloge de la mission de l'université dans le monde catholique. "L'éducation

chrétienne de la jeunesse, a-t-il dit, n'a jamais eu l'importance décisive et vitale qu'elle a aujourd'hui, alors que nous devons affronter un monde où les erreurs sauvages du nationalisme et du matérialisme ont plongé les peuples dans la guerre. Ces erreurs disent toute l'horreur d'une philosophie construite sur une base purement humaine. Si une telle calamité doit s'accomplir et s'intensifier, nous pourrions bien perdre courage, si nous n'étions pas soutenus par la confiance que nous avons en la Providence."

Le président Roosevelt a aussi envoyé un message qui a été lu à l'assemblée. Il a dit que l'Université d'été avait atteint des buts admirables aux États-Unis. Il a exprimé l'espoir qu'elle continuera longtemps d'accomplir sa noble mission.

Mort de M. Louis Beaubien

M. Louis de Gaspé Beaubien, financier bien connu de Montréal, est décédé lundi dernier, à sa demeure d'Outremont, à l'âge de 72 ans.

M. Beaubien était né à Montréal, le 29 octobre 1867, fils de l'honorable Louis Beaubien et de Lauretta Stuart. Il laisse dans le deuil outre son épouse, trois frères: Joseph, maire d'Outremont, l'honorable Charles, sénateur, et Jacques de Gaspé, ingénieur, ainsi que quatre sœurs: Marie, Mme Azarias de Turin, de Seattle, Washington, Elmière, Mme Alfred Tarut, Yvonne, Mme W.-P. O'Brien et Marguerite, Mme Austin Ekers, les trois dernières d'Outremont.

M. L.-G. Beaubien fit ses études au Collège des Jésuites et à l'Académie du Plateau, puis passa au Collège de Montréal et au Collège de Varennes.

En 1889, il épousa Justine Lacoste, fille de sir Alexandre et de lady Lacoste.

M. Louis Beaubien fut l'un de nos financiers les plus avertis en même temps qu'un citoyen charitable et animé du plus bel esprit civique.

Par son talent et son travail il s'imposa dans le monde des affaires et de la haute finance. En 1902, il fonda avec M. C.-H. Branchaud la société L.-G. Beaubien et Cie, agents de change membres de la Bourse de Montréal et en 1922, une maison de placement. Ces deux firmes comptent maintenant parmi les plus importantes de Montréal. Il était le plus ancien membre de la Bourse de Montréal dont il a été président pendant deux termes.

La maison Beaubien contribua à développer les relations financières entre la France et le Canada par son bureau établi à Paris depuis trente ans. En reconnaissance des services signalés qu'il rendit de la sorte, M. Beaubien fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous prions Madame Beaubien et la famille du regretté disparu d'accepter l'expression de nos vives condoléances.

Vendredi dernier, l'éminent grammairien français, Charles Bruneau, consacrait sa dernière leçon publique, à l'Université de Montréal, au problème de l'enseignement du français au Canada.

En France, a déclaré M. Bruneau, on peut dire que la langue courante ne s'enseigne pas: l'enfant qui arrive à l'école parle le français, et il vivra toute sa vie dans un milieu français. On apprend donc à l'enfant la langue écrite et la langue littéraire. Une partie des exercices de grammaire qu'on lui fait faire sont des exercices de formation intellectuelle — ils constituent une sorte de gymnastique mentale — et n'ont pas pour but la connaissance de la langue.

Au Canada, c'est différent. Au Canada, le problème est tout différent. L'enfant qui arrive à l'école risque d'y apporter une prononciation fautive et un vocabulaire barbare. Je n'ai à ma disposition pour me rendre compte du parler de certains milieux populaires, que les citations des journaux canadiens dans leur chronique judiciaire. Elles sont significatives. L'école canadienne-française a la tâche — la lourde tâche — d'apprendre le français à un certain nombre d'enfants.

Et l'école ne sera pas secondée, comme elle l'est en France, par le milieu social où vivra l'élève après sa sortie de l'école. Au cours de son existence, le Canadien "moyen" a plus de chances de désapprendre le français que de l'apprendre. Il vit, nécessairement, dans un milieu bilingue, où la contamination des sons, des mots, des tournures par l'anglais est un danger de tous les instants.

Telles sont les conditions très particulières de l'enseignement du français dans les grandes villes canadiennes, et en particulier à Montréal. Les grammairiens français n'y sont donc utilisables qu'avec certaines modifications, et les méthodes françaises doivent y subir des transformations profondes.

Méthode proposée dans l'enseignement de la grammaire, au Canada. Il est impossible d'essuyer ces modifications et ces transformations en quelques lignes. D'ailleurs, les grammairiens scolaires doivent être conçus sur un autre plan que les grammairiens employés dans les collèges. Précisons seulement que les grammairiens canadiens doivent être simplifiés autant que possible: on n'a pas le loisir, au Canada, d'enseigner, ni même de planifier une grammaire populaire courante en France, la

nuance qui sépare "autour" de "alentour". En revanche, un gros effort doit être fait pour donner aux enfants une prononciation correcte, et un autre effort, plus considérable encore, pour enrichir leur vocabulaire et le nombre des types de phrase qui sont à leur disposition.

La mise au point de grammaires canadiennes-françaises appropriées à la situation linguistique actuelle exigera un gros effort, où la participation de membres du corps enseignant sera indispensable.

Robert Choquette.

Fils spirituel de Victor Hugo
M. Bruneau consacra la dernière partie de son cours, à l'écrivain canadien qui, selon lui, reste toujours et avant tout, un poète, Robert Choquette. "Henri de Régnier a écrit des romans, dit-il, mais, contrairement à tant de poètes-romanciers chez qui le poète est mort aux alentours de la vingtième année, il est resté toute sa vie fidèle aux vers; il est resté un poète. C'est aussi le cas de Robert Choquette."

De la grande poésie
"La poésie de Robert Choquette est de la grande poésie. Parmi celles de ses œuvres qui ont été publiées, la plus significative est sans doute ce "Métropolitan Museum", évocation puissante des diverses civilisations humaines qui, d'âge en âge, se sont succédées sur notre globe. "Je ne connais pas d'œuvre moderne de cette envergure qui ait paru en France," a affirmé M. Bruneau. Un esprit et un talent médiocres auraient été accablés par un pareil sujet: Robert Choquette l'a dominé."

Après avoir écrit et commenté des extraits de *Suite Maritime* de Robert Choquette, le distingué philologue conclut: "A quelle école rattacher ce beau poème? On ne peut guère penser qu'à Victor Hugo. Robert Choquette renouerait donc, après les vaines tentatives de l'école, ou des écoles symbolistes, avec ce qu'on peut appeler la tradition classique française."

Et M. Bruneau termine en disant qu'il est bien averti d'étudier un poète jeune. Que dirait-on de Racine, de Boileau, de La Fontaine, etc., si on prenait leurs œuvres à l'âge qui est aujourd'hui celui de Robert Choquette? L'œuvre de la nitive de Choquette n'est pas dans le passé, elle est dans l'avenir. Mais on peut affirmer, dès aujourd'hui, qu'elle marquera une date non seulement dans la littérature canadienne, mais aussi dans la littérature française.

VIEUX DOC et la famille Grignon

Le Vieux Doc est mort!

Grand est le nombre de ceux que nous avons connus, estimés, au temps de notre jeunesse, et qui sont partis sans retour.

Comme enfant de Saint-Jérôme, il m'est pénible de constater les vides nombreux qui se creusent autour de moi et dans les rangs de ceux qui font partie inhérente de mes souvenirs d'enfance.

Le docteur Edmond Grignon est parmi ceux dont je conserverai toujours la mémoire. C'est qu'en plus de sa bonté, de son intelligence, de son esprit et de ses talents multiples qui faisaient de lui un type des plus séduisants, il appartenait à l'une de nos plus anciennes et de nos plus remarquables familles de Saint-Jérôme.

En remontant le cours de mes souvenirs, je revois son père, M. Médard Grignon, dont la jovialité spirituelle est restée proverbiale. Sa mère, femme courageuse et mère admirable; ses sœurs, héritières des plus belles qualités de leurs parents, d'une saine gaieté, musiciennes et cultivées; ses frères, le docteur Wilfrid, père de Claude-Henri, qui en a si bien parlé dans *L'avenir du Nord*; le docteur Eugène, qui a fait sa marque aux États-Unis; Joseph, avocat et notaire dont on peut dire qu'il fut un penseur, un corvaïn, un barde, un musicien, un mémorialiste justement célèbre dans notre région; Hendrick et Honorius à l'esprit caustique et dont la conversation prenait souvent l'aspect d'une amusante caricature verbale des hommes et des choses.

De chacun des membres de cette famille il y aurait beaucoup de bien à dire. Il est vrai que tous n'ont pas atteint le degré de célébrité qu'a connu Vieux Doc, à cause de ses deux livres si populaires, mais tous ont inscrit avec honneur le nom des Grignon dans l'histoire de notre petite patrie.

Comme je le disais plus haut, la famille Grignon est l'une des plus vieilles de Saint-Jérôme. En 1921, dans une intéressante plaquette intitulée "Le Vieux Temps", M. Joseph Grignon rappelait les origines de sa famille au chapitre "Jean-Jean et Marichette", et se glorifiait d'être "le descendant de Jean-Baptiste alias Jean-Jean Grignon et de Marichette Lacasse, les deux plus pauvres et

miséreux colons qui figurent au nombre des pionniers de la rivière à Gagnon, dans notre paroisse de Saint-Jérôme. A deux générations de distance, cette pauvreté me parle encore à l'âme et me fait tressaillir d'orgueil. Si nos sermons humanitaires ont eu l'heur d'être quelquefois écoutés, je lui en dois toute l'inspiration. Plût à Dieu que tous les hommes d'Etat eussent connu par leur origine: ils auraient bientôt trouvé la formule du seul socialisme que le monde réclame pour échapper à l'abîme."

Je ne puis résister au désir de reproduire ici ce qu'écrivait M. Jules-Edouard Prevost en présentant au public la brochure de M. Joseph Grignon sur "Le Vieux Temps". "En racontant les débuts modestes et courageux de ses aïeux, il a refait l'histoire de presque tous nos foyers où nos pères ont donné le grand exemple d'une vie intégrale et d'une rude labeur. A cette école se sont formés des citoyens énergiques, des hommes instruits et de caractère qui se sont distingués dans les professions libérales, le clergé, le commerce, l'industrie, les lettres, la politique."

"Ah! les braves gens qu'étaient nos pères! Parce qu'ils nous ont procuré, à force de sacrifices, les précieux avantages de l'instruction, ils nous ont mis en mesure — et c'était là leur noble but sans doute — de relever le nom de la famille canadienne-française, en faisant resplendir sur elle l'éclat de nombreux talents multiples, l'honneur de succès obtenus sur un plus vaste théâtre et d'une réputation plus brillante, plus répandue. Mais ils ne nous ont rien donné de meilleur que leurs exemples de probité à toute épreuve, que leur amour fidèle pour notre langue, nos traditions, nos croyances, notre race; rien de meilleur et de moins périssable que le doux souvenir de leur gaieté, de leur joie de vivre, de leur cordiale et large hospitalité, des heures exquises de la vie en famille."

De telles réflexions sont on ne peut mieux justifiées par les enfants de Médard et les petits-enfants de Jean-Jean Grignon. La valeur des descendants de ces deux générations, l'éclat qu'ils jettent sur leur nom, sont un magnifique témoignage qui affirme la vigueur de leur race, perpétue leurs qualités essentielles et démontre combien fructueux ont été leurs mérites et leurs sacrifices.

FIDELIS.

L'Union Nationale ouvre une buanderie

Il y a longtemps que la fausse Union Nationale attendait une occasion pour laver son linge. Elle en a eu à beaucoup plus qu'on ne le pensait, si on en juge par la première lessive qu'elle vient de faire à l'hôtel Mont-Royal. Car l'U. N., fille naturelle du parti conservateur et de l'Action Libérale Nationale, vient d'ouvrir une buanderie!

A l'état embryonnaire au Salon de la race, lorsque M. Duplessis et ses roquets, à bout d'arguments contre leurs adversaires, se lançaient dans une attaque à fond de train contre leurs partisans indociles ou dissidents, la buanderie de l'U. N. a été inaugurée officiellement, la semaine dernière, au salon de l'hôtel Mont-Royal.

C'est une buanderie de salon, mais le linge qu'on y lave, n'en est pas plus propre.

Ce que nous avons toujours dit était vrai: le vieux parti conservateur, aussi faible en 1936 que depuis 1897, a profité d'une équivoque servie par la défection de ses chefs et par une campagne de dénigrement que le peuple, après s'être ressaisi, vient d'apprécier à sa juste valeur.

Et voilà que les conservateurs "orthodoxes", convaincus de la désuétude et du ridicule de la formule qui les a délogés du pouvoir aussi vite qu'elle les y avait portés, veulent redevenir ce qu'ils étaient auparavant. Ils seront gros Jean comme d'habitude.

Les nouveaux buandiers veulent passer au bleu leurs "nippes" maculées pendant trois ans, par les P. N. Mais c'est là que la bisbille commence, ou plutôt, qu'elle continue. Certains, plus opportunistes, se demandent s'il n'est pas trop tôt pour agir; s'il ne serait pas préférable, dans un intérêt électoral plus ou moins immédiat, de continuer à arborer pour quelque temps, la bannière de contrebande de M. Duplessis, pour ne pas se mettre à découvert immédiatement des milliers d'amis de tous les camps, qui ont sur la politique des idées bien au-dessus des rivalités de parti, selon l'opinion de l'ineffable Penverne.

D'autre part, un quidam lance l'apostrophe suivante: «Publiez le nom de Duplessis. Qu'ont-ils l'Union Nationale. Parlons conservateur. Nous avons un parti», qui lui attire

l'interrogation embarrassante posée par nous à maintes reprises: «Mais qu'est-ce? S'il existe une organisation, le voudrais bien savoir où elle tient ses bureaux.»

Et ainsi de suite jusqu'au moment où on en vient à la conclusion de tenir un congrès qui aurait pour mission de choisir un chef qui commanderait la confiance des conservateurs.

La triste histoire du parti conservateur québécois se répète. La sinistre farce de l'Union Nationale prendra fin... pour laisser le champ libre à un autre subterfuge, si les bleus trouvent le temps trop long dans l'opposition.

L'impopularité proverbiale et les insinuations répétées de ce parti dans la province de Québec sont dus à ses trahisons fréquentes et à ses camouflages nombreux.

Les conservateurs soi-disant sincères et convaincus qui se sont réunis la semaine dernière, appuyaient l'U. N. et son chef en 1936; ils ont vanté son administration; souhaitaient sa réélection en 1939, pour garder le pouvoir.

Aujourd'hui, ils fulminent contre ce parti dont ils reconnaissent l'utilité et les contradictions. Ils trament un complot contre ce chef qu'ils adulaient.

Ces gens étaient-ils sincères et convaincus? Par leur attitude réactionnaire et leurs propos intempestifs, ils l'ont officiellement avoué.

Il y a donc eu une trahison, et s'être trompés eux-mêmes avec leur dévouement. Ils jettent maintenant la défection aux orties. Ils mettent leurs costumes de mascarade au blanchissage.

Voilà le châtiment d'un parti politique qui, pour s'être moqué de tout et de tous, pour s'être travesti plus d'une fois, a perdu pour longtemps encore, la confiance du peuple, et semé la confusion chez ses partisans.

Il se croyait au pouvoir pour de longues années. Il est réduit à fonder une buanderie, pour faire sa propre lessive.

Cette besogne va probablement nécessiter beaucoup de temps. Le parti de Duplessis ne doit pas s'en faire cependant. Il a quarante ans devant lui.

A TRAPP

LETTRE DE QUEBEC

Séances du cabinet. — L'unité du pays.

Cette semaine, l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, a présidé plusieurs séances de son cabinet.

D'importantes mesures administratives, parmi les plus urgentes à prendre au lendemain d'un changement de gouvernement, ont été soumises aux ministres et portées à la rédaction de nombreux arrêtés ministériels.

Le premier ministre a révélé que les six collègues sans portefeuille qu'il s'est adjoint dans le cabinet auront des attributions particulières, comme collaborateurs immédiats, et, pour employer ses propres termes, comme secrétaires parlementaires. On sait déjà que l'honorable L.-J. Thibault secondera M. Godbout lui-même à l'agriculture et à la colonisation. L'honorable Georges Dansereau s'occupera de l'honorable M. Drouin pour l'aider dans l'administration du commerce, de l'industrie et des affaires municipales. L'honorable Léon Casgrain assistera le procureur général, l'honorable M. Girouard. L'honorable Wilfrid Hamel collaborera avec l'honorable M. Rochette pour l'administration du travail. Il est probable que l'honorable P.-L. Connors travaillera de concert avec le trésorier, l'honorable M. Mathewson, et que l'honorable Cléophas Bastien s'occupera avec l'honorable M. Bouchard, ministre de la voirie et des travaux publics.

Pour les ministères fusionnés sous l'administration d'un seul titulaire, les départements resteront distincts avec leurs sous-ministres propres; ainsi à l'agriculture et à la colonisation; ainsi à la voirie et aux travaux publics, aux mines et au travail. M. Godbout estime cependant qu'il est préférable de confier le travail à un seul sous-ministre quand il n'y a, pour deux départements, qu'un seul ministre. Mais ce sont là des

réformes à étudier. Pour l'instant, les cadres administratifs ne seront pas rapetissés.

"L'unité nationale est nécessaire au Canada si notre peuple doit vivre et grandir, s'il doit jouir de la plénitude de ses libertés et s'il doit jouer un rôle de première grandeur au milieu de toutes les races qui habitent le Dominion."

C'est cette intéressante conclusion que l'honorable M. Adélard Godbout a laissée, vendredi dernier, à la considération de centaines d'étudiants réunis au Palais Montcalm à l'occasion de l'ouverture officielle des deuxièmes assises du Bloc Universitaire.

Le programme d'études de cette société, en congrès pour deux jours à Duchesnay, près de Québec, a porté précisément sur les problèmes que pose l'unité nationale.

"Avec du courage et de la bonne volonté, ajouta le premier ministre, le problème est soluble. L'unité nationale doit se baser sur l'harmonie entre les divers groupes ethniques, mais je ne pense pas, pour cela, qu'il soit nécessaire de céder ses qualités propres. Au point de vue démographique, le Canadien français est placé dans une situation avantageuse et il n'aura pas, pour obtenir de vivre en harmonie avec les autres races de ce pays, à mettre sous le boisseau les qualités spéciales dont il est doté."

Le chef du gouvernement avait été invité à offrir au Bloc Universitaire, les vœux de la province. C'était sa première apparition en public en qualité de premier ministre, après trois ans d'opposition.

Le conférencier de la soirée fut M. l'abbé Félix-Antoine Savard, auteur de "Ménard, maître d'œuvre". Il y eut aussi un concert du jeune pianiste-compositeur André Mathieu.

LETTRE D'OTTAWA

La préparation de la prochaine session à Ottawa

Les fonctionnaires fédéraux, déjà surchargés par le travail supplémentaire créé par la guerre, ont maintenant la tâche de préparer l'ouverture de la session qui se fera dans environ deux mois.

Si la tradition de faire l'ouverture le jeudi se perpétue, il est possible

que l'ouverture se fasse le 11 janvier. Le premier ministre, l'honorable M. Mackenzie King a déclaré que les députés seraient convoqués au début de janvier.

Le premier jeudi de janvier, le 4, est trop près des vacances et les députés ne pourraient profiter de tout le temps mis à leur disposition à chaque session pour leurs affaires et celles de leurs commettants.

Plusieurs nouveaux députés seront présentés à la Chambre à cette session, puisqu'il y aura des élections complémentaires dans quatre circonscriptions, le 18 décembre.

On dit que le premier ministre fera tous peu des nominations aux douze vacances du Sénat, mais on ne croit pas que toutes seront remplies avant les élections générales qui doivent avoir lieu de bonne heure le printemps prochain.

On n'a pas encore annoncé où l'honorable Ralston a l'intention de se présenter pour avoir le droit de siéger à la Chambre comme ministre des finances.

D'après un rumeur, une vacance serait créée dans les Cantons de l'Est par la nomination d'un député au Sénat et l'honorable M. Ralston se présenterait à sa place.

Le rapport de l'enquête sur les relations entre le fédéral et les provinces, par la commission royale Sirais, sera déposé, sinon discuté, au cours de la prochaine session. Il faudra d'abord que ce rapport soit examiné à une conférence fédérale-provinciale. Bientôt le gouvernement devra décider de la date de la session, car il faudra qu'elle soit annoncée, le mois prochain, pour la convocation du Parlement en janvier.

CYRANO

Biographie du nouveau chef de la province

L'honorable Joseph-Adélard Godbout est né à Saint-Eloi, comté de Temiscouata, le 24 septembre 1892, du mariage de M. Eugène Godbout, cultivateur et éleveur, ancien député de Temiscouata à la Législature de Québec, et dame Louis Duret, décédée.

Après avoir obtenu son diplôme de bachelier-arts du séminaire de Rimouski, M. Godbout fut l'un des plus brillants élèves à la faculté de théologie du grand séminaire de Rimouski. M. Godbout suivit ensuite les cours complets de l'école supérieure d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière et se qualifia bachelier en sciences agricoles avec grande distinction. Il compléta son éducation agricole par un stage assez prolongé au Massachusetts à l'Agricultural College.

En décembre 1918, M. Godbout fut nommé professeur d'agriculture de Sainte-Anne. En 1922, il fut choisi comme agronome pour le comté de L'Islet, fonction qu'il occupa tout en continuant d'enseigner à Sainte-Anne. En 1925, il résigna sa charge d'agronome pour se consacrer exclusivement à l'enseignement de la zootechnie à l'école d'agriculture de Sainte-Anne. Il profita des vacances annuelles de cette institution pour faire de la propagande agricole active, organiser l'exposition annuelle de chevaux de trait qui se tient, depuis, régulièrement à Sainte-Anne, former des clubs d'éleveurs à titre de propagande de l'association des éleveurs d'Ayrshires de la province de Québec et agir comme juge aux expositions régionales de la province et à l'exposition de Toronto.

En 1927, il fit partie de la commission des juges du concours du Mérite agricole. Dans la suite, il participa activement aux journées sociales et aux cours abrégés organisés par les agronomes de divers comtés.

En mai 1929, une délégation du comté de L'Islet le pria de se porter candidat à l'élection partielle provinciale qui avait lieu dans cette circonscription, et le 13 du même mois, M. Godbout fut élu par acclamation député à la Législature de Québec. Il fut réélu par de fortes majorités aux élections générales de 1931 et 1935.

En novembre 1930, il fut appelé à faire partie du gouvernement libéral à titre de ministre de l'agriculture du Québec, en remplacement de feu Phonorable J.-L. Perron.

Aussitôt investi de ses fonctions, M. Godbout, avec le concours des principaux officiers de son département, se mit à promouvoir l'éducation du cultivateur, à organiser la production agricole sur une base

moderne et à intensifier le mouvement de l'achat des denrées agricoles de la province de Québec. L'organisation de la ferme sur un pied d'affaire commercial fut l'objectif qu'il rechercha principalement. Pour cela, il assura la diffusion plus intense de bulletins et pamphlets agricoles mis à la portée des cultivateurs, il aida les écoles d'agriculture à se développer, il permit la construction de l'école moyenne d'agriculture de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, facilita l'organisation de l'enseignement agricole dans nombre de maisons d'enseignement rurales, augmenta le nombre de bourses d'études accordées aux fils de cultivateurs, et convertit le Journal d'Agriculture de la province de Québec de revue mensuelle en publication hebdomadaire.

Le 11 juin 1936, à la suite de la démission du gouvernement de l'honorable L.-A. Taschereau, il fut invité à former un nouveau gouvernement et fut assermenté le même jour comme premier ministre du Québec. Aux élections du 17 août 1936, son gouvernement fut défait et lui-même perdit son siège, dans l'Islet, par une majorité de 20 voix en faveur de son adversaire, M. Bilodeau. Il fut cependant maintenu dans ses fonctions de chef du parti libéral.

Entre autres charges, M. Godbout fut président de l'Association des agronomes canadiens, section de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; président de l'amicale des anciens de Sainte-Anne; secrétaire de l'Association des éleveurs de chevaux percherons du bas de Québec; président de l'association canadienne des techniciens agricoles (1933); etc.

Docteur en sciences agricoles "honoris causa" de l'université Laval, de Québec, docteur en droit "honoris causa" de l'université McGill, Montréal, docteur en sciences agricoles "honoris causa" et docteur en médecine vétérinaire "honoris causa" de l'université de Montréal, M. Godbout est aussi commandeur de l'Ordre du Mérite agricole de France, titre qui lui fut décerné par le gouvernement français en 1934, à l'occasion du 4e centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada.

Le 9 novembre 1923, M. Godbout épousa Mlle Marie-Dorilda Fortin, fille de M. et Mme Florent Fortin, de L'Islet. Cinq enfants sont nés de cette union.

L'honorable M. Godbout est technicien agricole et cultivateur. Il est membre du club des journalistes de Québec et des Chevaliers de Colomb, du 4e degré, conseil de Montmagny. Le nouveau premier ministre demeure à Québec.

L'AIDE AUX JEUNES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Le gouvernement fédéral prêt à continuer le programme de formation de la jeunesse ouvrière, victime d'un chômage forcé.

Poursuivant sa politique d'aide aux jeunes, le gouvernement fédéral, par l'entremise du nouveau ministre du travail, l'honorable Norman McLarty, vient de prévenir le gouvernement provincial qu'il est toujours prêt à continuer le programme de formation de la jeunesse chômeuse. Ottawa s'engage à ajouter une somme additionnelle au montant d'argent mis à la disposition de la province de Québec et qui n'a pas été dépensé par le gouvernement Duplessis.

Le programme de formation de la jeunesse est né des recommandations faites au gouvernement fédéral par la Commission nationale de placement.

Une mise au point

A ce sujet, les explications suivantes sont données au ministère du travail sur la procédure suivie dans cette affaire de l'aide aux jeunes: Des la session parlementaire de 1936-37, le gouvernement fédéral inscrivit au budget un montant d'un million pour la formation professionnelle de la jeunesse, montant qui a été majoré par la suite et mis à la disposition des provinces chaque année. En juin 1939, le gouvernement du Canada approuvait des accords permettant l'application d'un programme de formation de la jeunesse pour une période de trois ans. Ces mesures visaient l'extension de cette œuvre bienfaisante. Le 22 juin, la province de Québec n'avait pas encore fait connaître son intention de se prévaloir de l'offre financière fédérale pas plus d'ailleurs que de l'offre d'Ottawa concernant le programme de la rééducation professionnelle des chômeurs âgés, accord qui n'était pas encore conclu le 2 août.

Rééducation des chômeurs

Ce programme a été appliqué par le moyen d'accords conclus avec les différentes provinces du 21 juillet au 6 août 1938 (Cf. Gazette du travail, août 1938, p. 905), portant contribution fédérale de 50% des frais provinciaux se rattachant à des initiatives soumises par la province et approuvées par l'autorité fédérale, les frais administratifs incombant à la province. Les projets soumis et approuvés en exécution de ces accords entraîneront les engagements financiers suivants de la part de l'autorité fédérale envers les provinces mentionnées: Ile du Prince-Edouard, \$17,000; Nouvelle-Ecosse,

\$80,000; Nouveau-Brunswick, \$76,500; Québec, \$325,000; Ontario, \$127,500; Manitoba, \$149,000; Saskatchewan, \$115,000; Alberta, \$120,000; Colombie britannique, \$155,000.

Les jeunes admis aux différents cours de formation se répartissent ainsi par provinces: Colombie britannique, 21,893; Québec, 17,352; Alberta, 10,714; Saskatchewan, 9,848; Manitoba, 5,292; Nouveau-Brunswick, 2,712; Ontario, 2,029; Nouvelle-Ecosse, 1,383; Ile du Prince-Edouard, 589, représentant ainsi pour le Dominion entier un total global de 71,812 inscrits aux divers projets de formation dans la période du 1er avril 1938 au 31 mars 1939.

Résultats obtenus

Cette législation a rapporté d'heureux résultats, là où elle fut appliquée. Comme on le voit, une foule de jeunes gens et de jeunes filles ont profité du régime fédéral-provincial de formation de la jeunesse chômeuse, soit 117,917 jeunes Canadiens, dont 70,442 adolescents et 47,475 jeunes filles en date du 22 juin. Pres de 16,000 hommes et femmes bénéficièrent de diverses initiatives destinées à les préparer à un emploi rémunérateur et comportant une formation efficace notamment en agriculture, exploitation minière, occupations professionnelles urbaines, apprentissage agricole et service domestique. Les initiatives forestières et minières procurant un emploi effectif contre rémunération aux jeunes admis à ces cours. En sus des inscrits à des projets destinés directement à procurer un emploi rémunérateur, 31,676 adolescents et adolescentes ont suivi des cours de formation en occupations agricoles et urbaines et 24,258 ont participé à des cours de culture physique. Toutes les provinces ont employé l'année dernière leur part du crédit fédéral et il faut espérer que la province de Québec acceptera bientôt l'offre faite encore cette année par le gouvernement King.

Mort d'un sénateur

Le major-général Archibald Hayes Macdonell, sénateur depuis 1921, est décédé, samedi dernier, à Rothesay, N.B., à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 71 ans.

Le général Macdonell eut une carrière longue et distinguée dans la milice canadienne.

Ouverture de la campagne de la Croix Rouge

S. A. le duc de Gloucester, dans un message lu par M. Norman Somerville, S. E. le gouverneur général, lord Tweedsmuir, le très honorable M. Mackenzie King, l'honorable M. Patenaude et l'honorable M. Manion ont lancé un appel au peuple canadien, à la radio, dimanche soir, à l'occasion de l'ouverture de la campagne de souscriptions à la Croix-Rouge canadienne.

Le message du duc de Gloucester lu par le président de la Croix-Rouge, M. Somerville, dit que cette guerre apportera la détresse et de grandes souffrances et il demande au peuple canadien d'aider à soulager tant de misères. "Je suis certain que le peuple du Canada supportera aussi généreusement tout ce qu'il y a de bienfaisance de la Croix-Rouge," dit S. A. le duc de Gloucester, président du conseil de la Croix-Rouge britannique.

Lord Tweedsmuir a demandé de son côté de souscrire généreusement: "Pas un cent de l'argent que vous donnerez ne sera perdu", a-t-il dit.

Le premier ministre du Canada, M. King, a rappelé que pendant la première Grande-Guerre, la Croix-Rouge avait amassé \$9,000,000 au pays pour ses propres besoins, \$6,250,000 pour les besoins de la Société anglaise et qu'elle avait eu pour plus de \$20,000,000 de médicaments et autres nécessités dans les hôpitaux. M. King a terminé en demandant aux Canadiens de souscrire généreusement au cours de la campagne actuelle.

M. Manion a rappelé les services rendus par la Croix-Rouge et il a dit que les sacrifices que s'imposent les Canadiens pour appuyer généreusement cette société seront petits en comparaison des souffrances soulagées.

L'honorable M. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, s'adressant au peuple de cette province lui a demandé de faire un effort commun pour permettre à la Croix-Rouge de multiplier ses activités.

Le montant demandé par la Croix-Rouge dans cette campagne est de \$3,000,000.

Festival-concours de musique du Québec

Puisieurs classes nouvelles très intéressantes ont été ajoutées au Syllabus, qui vient de paraître, du Festival-Concours de Musique du Québec, soit: une classe pour Chansons Harmonisées — Voix de femmes et voix d'hommes — Degré B, deux classes de Chœurs profanes pour Écoliers — Degrés A et B, ainsi que deux classes pour sol de chant pour écoliers — supérieure et junior. Dans la section instrumentale les classes suivantes ont été ajoutées: Piano primaire, Concerto de Violon, Violon — Sélection de concert — 1, 2 ou 3 pièces, Basse et Contrebasse — Cuivre mi bémol ou si bémol, Baryton ou Euphonium, et Orchestres scolaires à corde et à vent. Dans la section de Diction pour Adultes une classe de Dialogue a été ajoutée, et la classe suivante est extra: une saynète en un acte pour écoliers.

On est prié de prendre note que le règlement B devrait lire comme suit: "Aucune limite d'âge n'est spécifiée, cependant les lauréats des classes de musique et de diction ne pourront concourir dans cette même classe, au cours d'un prochain Festival, excepté dans les cas où les concurrents ont atteint la plus haute classe dans la section mentionnée."

Pour toute information au sujet du concours on peut s'adresser au Secrétariat du Festival, Chambre 14, 1265 rue Stanley, Montréal.

Concours littéraire

Les délais d'inscription au concours littéraire du Service des mines de Québec expirent le 1er décembre.

L'expiration des délais d'inscription au concours littéraire du Service des mines approche rapidement. On sait que le Service des mines de Québec accordera un prix de \$500.00 pour le meilleur ouvrage en français, et un prix semblable pour le meilleur ouvrage en anglais sur la découverte et la mise en valeur des ressources de l'Ouest de Québec (Témiscamingue et Abitibi). Les inscriptions doivent parvenir le ou avant le 1er décembre 1939 à l'adresse suivante: "Concours littéraire de l'Ouest de Québec", Service des mines, Québec. On peut obtenir, en écrivant à cette adresse, tous les renseignements relatifs à ce concours.

On ne demande pas aux auteurs de soumettre leur travail en faisant leur inscription; ils ont jusqu'au 1er mars 1940 pour remettre leur ouvrage.

Il n'y a pas de formule d'inscription spéciale pour le concours, mais ceux qui désirent s'inscrire doivent donner leur nom, leur adresse et leur nationalité dans une lettre à cet effet.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 1er décembre; que les intéressés se hâtent de faire parvenir leur demande d'inscription.

Lisez et faites lire L'AVENIR DU NORD

Caractéristiques Chevrolet 1940



Un nouveau style frappant de carrosserie, une nouvelle boîte de vitesses toute silencieuse, un changement de vitesse exclusif, amélioré, sur la colonne de direction comme équipement régulier et une marche sans pareille sont parmi les nombreuses caractéristiques remarquables des séries Chevrolet 35 et spéciale de luxe que General Motors vient d'annoncer pour 1940. En haut, à droite: le nouveau volant attrayant. Un sedan spécial de luxe est illustré au centre, et on voit en bas, à gauche, le changement de vitesses "sur le bout des doigts" qui est monté sur la colonne de direction. Le fameux moteur Chevrolet à soupapes en tête (en bas, à droite) a été amélioré en vue d'un fonctionnement plus doux, plus silencieux et d'une plus longue durée.

White Cap

domine

BIÈRE Frontenac White Cap

Service DE PHOTOGRAPHIE Enrg. PHOTO-ENGRAVING Regd.

DESSIN COMMERCIAL COMMERCIAL ART WORK PHOTOGRAPHIE PHOTOGRAPHIE PHOTO-ENGRAVING IMPRIMERIE PRINTING

R.R. LABELLE, Prop.

447 S^{TE} HELENE, MONTREAL

4893

T-2

La Pologne

Seule au pied de la tour d'où sort la voix du maître
Dont l'ombre à tout moment au seuil vient apparaître,
Prête à voir en bourreau se changer ton époux,
Pâle et sur le pavé tombée à deux genoux,
Triste Pologne, hélas! le voilà donc lié
Et vaincue et déjà pour la tombe piecée!
Hélas! tes blanches mains à défaut de tes fils
Présent sur ta poitrine un sanglant crucifix.
Les Baskirs ont marché sur ta robe royale
Ou sont encore empreints les clous de leurs sandales,
Par instants une voix gronde; on entend le bruit
D'un pas lourd et l'on voit un sabre qui reluit
Et toi, serrée au mur qui sous tes pleurs ruisselle,
Lévant tes bras suppliants et ton front qui chancelle
Et tes yeux que déjà la mort semble ternir,
Tu dis: "France, ma sœur, ne vois-tu rien venir?"

Victor HUGO.

LES CERCLES DES FERMIERES
DU PAYS DE LABELLE

(Diocèse de Mont-Laurier)

Dames Fermières,
Cet article vous est humblement
dedié en hommage de reconnaissance
pour le geste vraiment exemplaire
que vous avez bien voulu donner
à qui veut entendre et voir, le 30
août dernier, (vous étiez 1200 dames
présentes à Mont-Laurier), à l'oc-
casion du 15ème anniversaire de la
fondation du premier cercle de fer-
miers dans le diocèse, (le cercle de
la Divine Bergère, déc. 1924), à l'oc-
casion du 10ème anniversaire du
1er congrès diocésain tenu à Mont-
Laurier en juillet 1929, et enfin, à
l'occasion du 7ème anniversaire des
journées d'études organisées à
Mont-Laurier depuis juin 1932.

Le succès sans précédent que vous
avez obtenu, vous le devez, pour une
bonne part, à la TERRE de CHEZ-
NOUS qui vous a permis de suivre
attentivement les directives de votre
aumônier diocésain. En votre
nom et en mon nom personnel, nous
exprimons aux directeurs de La
Terre de Chez-Nous le meilleur de
nos sentiments de vive gratitude et
nous formulons des vœux de pros-
périté basée sur la coopération la
plus efficace de toutes les bonnes
volontés du terroir provincial.

Dames Fermières, vous faites
honneur à Mont-Laurier et à vos
paroisses respectives par votre res-
pectueuse soumission à l'autorité
constituée, par votre bel esprit de
coopération, par vos activités en-
traînantes au point de vue indivi-
dual et familial, paroissial et social.

Pour répondre au désir de Son
Excellence, vos bonnes dispositions,
Mesdames, nous ont permis d'orga-
niser en 15 ans 44 cercles de fer-
miers, un par paroisse, excepté deux
paroisses où des circonstances in-
contrôlables ne permettent pas la
fondation d'un cercle, et ces cercles
groupent environ 2500 dames et de-
moiselles.

USTENSILES
FACILES À
NETTOYER
par CETTE méthode

IL n'est pas nécessaire de
frotter ni d'écruer pour en-
lever des ustensiles graisse et
saliés—avec la Lessive Gillett
tout cela s'en va aisément.

Servez-vous aussi de la Gillett
pour garder libres vos renvois
d'eau. Elle n'abîme ni l'émail
ni la plomberie. Ayez-en tou-
jours à la maison.

BROCHURE GRATUITE — La bro-
chure de la Lessive Gillett explique
comment se puiser le nettoyage des
ustensiles d'eau bouchés, garde les cabinets
extérieurs propres et inodore en dé-
truisant le contenu et sert à toutes
sortes d'autres usages. Demandez en une
copie gratuite à la Standard Brands Ltd.,
Foster Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



No faites jamais dissoudre la lessive
dans l'eau chaude. L'action de la
lessive elle-même réchauffe l'eau.

Deux facteurs majeurs ont rendu
facile cette organisation en vitesse :
la délicatesse et le zèle de MM. les
curés, et la collaboration empressée
de MM. les agronomes locaux. Le
Chef de l'Economie domestique de
Québec a complété notre program-
me d'action par l'intermédiaire de
Miles les instructrices dont le dé-
vouement n'a d'égale que la science.

Dans de telles conditions, veuillez
croire que l'organisateur a peu de
difficulté à organiser et que l'orga-
nisme est si simple à exploiter. L'en-
thousiasme des premières heures et
si on fait miroiter avantageusement
les multiples bienfaits d'une Oeuvre
naissante. Maintenir une oeuvre
même de bienfaisance est chose plus
difficile, étant donné les facteurs
humains d'ambition souvent irrai-
sonnée bien que parfois légitime, et
de jalouse inépuisable, voir même chez la
femme.

Heureusement, le surnaturel
triomphe, car nous avons fondé nos
cercles de fermières sur la vertu
royale de la charité chrétienne et
nous les avons mis en activité sur les
principes d'une coopération saine et
sans bruit, bienfaisante et sans en-
trave, pratique et sans jactance.

À la louange de nos sages et zélés
aumôniers locaux, à la louange de
nos conseils de direction, prudents
et clairvoyants, à la louange de nos
fermières, actives et besogneuses,
nous sommes très heureux, après 15
ans de direction, de proclamer la
survivance de tous les cercles fon-
dés dans le diocèse. Tous s'atta-
chent à la vie, à la vie débordante
d'activité, à la vie surabondante
d'œuvres paroissiales, à la vie per-
manente et expansive.

Jusqu'à date, nous avons surveillé
de près la qualité des associations en
remettant les sujets à quotion et
indésirables. À l'avenir, nous ver-
rons au nombre tout en maintenant
la qualité, c'est entendu. Le mot
d'ordre émanant de l'autorité est le
suivant: "Ce qui est bon pour quel-
ques-uns doit être bon pour plu-
sieurs". Les dames fermières sont
donc invitées à une propagande ac-
tive pour l'année 1940. Nous espé-
rions doubler l'effectif des cercles. Il
y a place pour 5000 dames fermières
dans le diocèse de Mont-Laurier. Ce
sera un des premiers effets de l'Étu-
de de la COOPÉRATION.

Les 44 cercles du Pays de Labelle
se sont groupés en trois régions, la
Lievre, la Rouge et la Gâtineau afin
de favoriser une action d'ensemble
et régionale. Ce sont nos Fédéra-
tions Régionales ayant nom respec-
tivement: Mont-Laurier, Saint-Jovite et
Maniwaki.

À ces endroits, chaque année, les
cercles régionaux se réunissent et
organisent une journée d'études et
une exposition intercercle. Ces
journées de réunions sont de natu-
re à faire beaucoup de bien, à stimu-
ler les énergies et à favoriser une
action de coordination nécessaire
au bien commun des cercles.

Pour célébrer dignement trois an-
niversaires précités, nous avons cet-
te année organisé à Mont-Laurier
une journée diocésaine d'études et
déjà nous en avons dit tous les bien-
faits dans des articles précédents.
À cette occasion, les dames délé-
guées ont élu un COMITÉ DIOCE-
SAIN dont la principale fonction se-
ra de donner les directives d'un
mouvement d'ensemble et bienfai-
sant.

Notre Comité diocésain a donné
comme mot d'ordre pour l'AN 1940 :
"ÉTUDE de la JEUNE FILLE ru-
rale". Tous les cercles dans leurs
assemblées régulières étudieront ce
sujet et l'an prochain, en septem-
bre, la journée régionale d'études
sera le couronnement de cette étu-
de.

Le programme d'études compor-
tera l'éducation et l'instruction de
la jeune fille rurale parvenue à l'âge
post-scolaire, ses qualités et ses dé-
fauts, ses ressources et ses difficul-
tés, ses loisirs et ses occupations,
ses énergies et ses dangers, ses
moyens d'action, de réaction et de
perfectionnement, à l'exemple de
ses modèles, nos ancêtres vertueux,
honnêtes et fort heureux.

À cette étude d'importance capi-
tale, les cercles de fermières appli-
queront tous les arts à leur dispo-
sition, l'art ménager, l'art culinaire,
l'art agricole, et les arts domesti-
ques. Et pour réussir, les cercles
sont invités à organiser l'AVANT-
GARDE. Cette Oeuvre de protection
pour les jeunes filles rurales est la
véritable école de formation de nos
futures fermières. Déjà, la majorité
des cercles l'ont adoptée dans le
diocèse et nous désirons la voir s'in-
troduire dans tous les cercles sous
notre direction. Actuellement, les
Avant-Gardes sont considérées ma-
jeures jouissances de privilèges spé-
ciaux et destinées à promouvoir ef-
fectivement cette oeuvre de bien-
faisance.

Nous terminons en formulant un
vœu très légitime: "nous désirons
que les cercles de fermières soient
dans le diocèse de Mont-Laurier un
excellent moyen d'UNION entre les
dames des rangs et les dames des
villages selon l'esprit de la lettre
collective de Nos Seigneurs les Evê-
ques de la parol. (Voir parag. 28).
DONAT DUMOUCHEL, ptre,
aumônier diocésain.

SIROP
MATHIEU
RHUMES
BRONCHITES
LA GRIFFE

La reine dit la mission
de la femme en
temps de guerre

Sa Majesté, la reine Elizabeth, a
lancé, samedi, par le truchement de
la radio, un appel émouvant aux
femmes de l'empire. Elle leur a de-
mandé d'accomplir la tâche que l'on
attendait d'elles et qui est de main-
tenir excellent le moral de l'arrière.
D'une voix claire et ferme, elle a dit:
"Je sais qu'il n'est pas si difficile que
cela de faire de grandes choses."

Il y a un peu moins de cinq mois,
elle avait aussi parlé à la radio d'Hal-
ifax, Nouvelle-Écosse, pour faire
ses adieux au Canada qu'elle venait
de visiter d'un bout à l'autre. Dans
sa première allocution à la radio
depuis cet adieu, la reine a parlé
longuement de son voyage dans le
Dominion. "Le monde alors était en
paix, a-t-elle dit, et pendant sept se-
maines nous nous sommes trouvées
dans une telle atmosphère de bon-
ne volonté et de bonté que l'idée
même de la lutte et de la guerre
sanglante nous semblait fautive, tant
la lutte et la guerre nous apparais-
saient impossibles. Le souvenir de
ce voyage me réchauffe encore le
cœur et me donne du courage, lors-
que j'en ai besoin. Je parle mainte-
nant dans des circonstances bien
différentes. Je parle en songeant
aux femmes de Pologne qui ont été
les premières à souffrir, en songeant
aussi aux femmes de France à qui
l'on a demandé de partager avec
nous les brutalités et les effroyables
tristesses de la guerre. Dans tous
les temps, la guerre a demandé beau-
coup de courage aux femmes."

"À vous toutes je veux donner un
message d'espoir et d'encourage-
ment. Nous avons tous un rôle à
jouer et je sais que vous jouerez
courageusement le vôtre, vous sou-
venant toujours que plus vous serez
fortes plus vite reviendra dans vos
maisons cette vie heureuse et que
nous désirons tant."

Corrigeons-nous

Chauffage et éclairage
Ne dites pas: Brûleur, borneur,
mais dites: Bec de lampe;
Caille, calorifère, mais Radiateur;
Chaudière à sasser les cendres,
mais Tamisier;

Clef de poêle, mais Clef ou poignée
de rondelles;
Dampier, mais Clef ou registre;
Drop-light, mais Suspension;
Electrolier, mais Lustre;

Espingole, mais Clef ou poignée
de rondelles;
Fournaise (pour) Calorifère ou
chauffage central;
Fournaise (petite), mais Poêle
(petit);

Fourneau (du poêle), mais Four;
Fusée, mais Fusible;
Globe électrique, mais Ampoule
électrique;

Gril du poêle, de chaudière, mais
Grille;
Grille du four, mais Étagère du
four;

La couleur éveille
l'appétit

Haddock (aiglefin fumé) canadien,
sauce tomate au fromage

C'est vrai qu'on mange avec les
yeux d'abord; et ce n'est pas d'au-
jourd'hui qu'on dit, dans le langage
familier, "avoir les yeux plus grands
que la panse". C'est que la vue d'un
beau plat aiguillonne fortement
l'appétit. Voici un dîner qui a le
mérite d'une saveur délicate et
d'une jolie couleur. Essayez l'es-
sai, et vous vous en réjouirez, soyez-
en sûre.

HACKDOCK CANADIEN,
SAUCE TOMATE AU FROMAGE

Le haddock, qui est l'aiglefin fu-
mé, doit être choisi épais. Couvrez
d'eau froide, côté chair en-dessous,
pendant une demi-heure, et égout-
tez. Couvrez le poisson d'eau fraî-
chement bouillie cette fois, et laissez-
le tremper 15 minutes. Égout-
tez. Garnissez le côté chair de petits
noisettes de beurre, et mettez sur
le gril 20 minutes. Placez-le
ensuite sur un plat chaud, et cou-
vrez de la sauce que voici: Faites
chauffer une boîte de soupe à la
tomate condensée, avec une cuille-
rée à bouche de fromage râpé, ¼ de
cuillerée à thé de moutarde en pou-
dre et ¼ de tasse de lait riche
(dessert de la bouteille par exemple
ou lait évaporé non dilué). Mélan-
gez parfaitement la sauce et versez
sur le poisson.

Ce plat attrayant et délicieux
s'accompagne de frites; comme au-
tre légume, on choisira des haricots
verts ou des petits pois servis bien
chauds et bien égouttés.

Essayez la recette suivante lors-
que vous avez peu de temps et que
les enfants arrivent affamés de
l'école — lorsque vous n'avez pas
encore fini votre ouvrage du matin.
Ouvrez une boîte de sardines cana-
diennes préparées à la sauce toma-
te, égouttez les poissons, conservant
la sauce. Mettez les sardines à
chauffer sur le gril, cinq minutes,
puis servez sur des rôties découpées
en rectangles étroits, avec la sauce
tomate — que vous avez chauffée
séparément — par-dessus le tout.
Ajoutez une pomme de terre bouillie
ou réchauffée. Comme dessert, les
enfants raffolent de petits gâteaux
légers appelés choux sans crème
(margarites, sans la crème fouet-
tée), ou biscuits de Savoie, avec une
tasse de chocolat.



La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté
de Paris

La lutte contre l'embonpoint

Que de lettres! Que de lettres!
Jamais, sans le volumineux courrier
qui m'attend depuis un mois, je
n'aurais cru avoir tant de lectrices.
C'est par centaines que me sont
parvenues les lettres au sujet de
l'embonpoint, et malgré la meilleure
volonté au monde, je n'ai pu répon-
dre à toutes. Dans de nombreux
cas, j'ai même dû me contenter
d'adresser des imprimés donnant les
renseignements demandés. Je m'ex-
cuse auprès de ces cousines qui ne
m'en voudront pas, je l'espère, de
ne pas leur avoir répondu par lettre
personnelle.

J'avoue que je suis étonnée de
l'avalanche de lettres au sujet de
l'embonpoint qui s'est abattue sur
mon bureau. Je me demande si
nombre de ces cousines ne se font
pas une idée fautive de leur embon-
point? N'est-ce pas l'idée de réa-
liser "l'élégance d'une silhouette
élancée" qui pousse tant de femmes
à vouloir maigrir. Je ne saurais
m'empêcher de protester contre la
mode féminine absurde d'atrophie,
que tant de femmes semblent vou-
loir atteindre.

Les gravures de mode suggestion-
nent aujourd'hui, sans cesse, jeunes
filles et jeunes femmes dans le sens
de la diaphanéité et de la minceur.
Pour obéir à la mode, elles adoptent
alors des régimes de famine et des
médicaments déplorables qui leur
enlèvent peu à peu graisse, muscles,
robustesse et résistance. L'amaig-
rissement ainsi compris est aussi
peu compatible avec la santé qu'ou-
tre.

Recettes éprouvées

DESSERTS DE POMMES

Les recettes suivantes éprouvées
par la spécialiste en économie do-
mestique du Ministère fédéral de
l'Agriculture, sont spécialement re-
commandées.

POMMES AUX ÉPICES

7 livres de pommes canadiennes
2/3 once de cannelle en bâton
1/2 once de racine de gingembre
1 chopine de vinaigre de cidre
2/3 once des quatre épices
3 livres de sucre brun
1/2 tasse d'eau
Clous de girofle entiers
Zeste râpé mince d'un demi-
citron.

Essuyer, couper en quartiers, pe-
ler et trognier des pommes, mettre
trois clous de girofle dans chaque
quartier. Mélanger les épices qui
restent, diviser en deux parties et
lier dans de petits sacs de toile à
fromage. Faire un sirop en faisant
chauffer du sucre, du vinaigre, de
l'eau, des épices et de l'écorce de
citron. Lorsque le sirop bout, ajou-
ter les pommes et faire chauffer
jusqu'au point d'ébullition. Enlever
du feu, puis verser avec précaution
dans un pot de terre. Laisser repo-
ser 24 heures; le matin égoutter le
sirop des pommes, faire chauffer
graduellement jusqu'au point d'é-
bullition, puis verser sur le fruit et
laisser reposer encore 24 heures.
Répéter ces opérations quatre jours
de suite; le quatrième jour, faire
cuire le sirop jusqu'à ce qu'il en re-
ste juste assez pour couvrir les fruits.
Ajouter les fruits, faire chauffer
encore au point d'ébullition, reme-
tre dans le pot et couvrir. Pour finir
en une journée, faire cuire les pom-
mes dans le sirop jusqu'à ce qu'elles
soient tendres, égoutter, puis faire
cuire le sirop lentement jusqu'à la
quantité exigée. Ajouter le fruit, et
finir comme il vient d'être indiqué.

POMMES MARINÉES

4 pintes de pommes canadiennes
1 once de cannelle en bâton
2 livres de sucre brun
1 chopine de vinaigre de cidre
Clous de girofle entiers
Faire bouillir du sucre, du vinai-
gre et de la cannelle vingt minutes.
Essuyer, couper en quartiers, peler
et trognier des pommes canadiennes;
si elles sont grosses, les couper en
huit morceaux. Mettre deux ou trois
clous de girofle entiers dans chaque
morceau de pomme. Les mettre
dans le sirop. Faire cuire lentement
jusqu'à ce qu'elles soient tendres, en
prenant bien soin de ne pas les cas-
ser. Mettre juste assez de pommes
pour recouvrir le fond de la casse-
role. Lorsqu'elles sont cuites, les en-
lever et continuer de la même façon
jusqu'à ce qu'elles soient toutes cuites.
Verser le sirop par-dessus.

Tarte aux pommes et à la crème

cuite (custard)
2 tasses de lait
4 cuil. à soupe de sucre
3 œufs
1 tasse de pomme crue râpée
Faites chauffer le lait. Battez les
œufs très légers. Ajoutez le sucre,
le lait chaud et la pomme râpée.
Versez dans une abaisse et faites
cuire au four à feu lent.

LA MELASSE "BEMA"
SUCRE TOUT!

Essayez la mélasse de table Extra Fancy des Barbades. Vous
la trouverez excellente pour sucrer quoi que ce soit.

La mélasse BEMA est le jus pur de la canne à sucre, con-
tenant toute la saveur naturelle du sucre même.

Servez-vous-en pour sucrer thé, café ou céréales—pour l'étén-
dre sur du pain — pour toute votre cuisson. Elle est facile à
employer et si bonne pour vous.

35

LE SEUL LEVAIN SEC
RENFERMÉ DANS UNE
ENVELOPPE
HERMÉTIQUE

RESTE PUR,
TRÈS ACTIF. ON
PEUT S'Y FIER!



Voyez ces Bas Prix

des
LAMPES
EDISON MAZDA
douces pour la vue

40 WATTS	20¢
60 WATTS	
100 WATTS	
150 WATTS	30¢
200 WATTS	42¢

Épargnez de l'argent sur
les ampoules Edison
Mazda. Elles donnent plus
de lumière et coûtent moins
cher que jamais

L-109F

Une augmentation de
\$1,000,000

dans les gages de la

DOMINION TEXTILE

La Dominion Textile a augmenté les gages
de dix pour cent. C'est un million de dollars
de plus pour onze mille employés vivant et
travaillant dans ces centres situés un peu
partout à travers la province. Ils dépensent
de l'argent dans ces centres et ailleurs.
L'augmentation d'un million de dollars en
gages bénéficiera donc une grande partie de
la province.

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

Pourquoi certaines gens vieillissent trop vite

Chacun devrait être mis au courent

Pourquoi certaines personnes reussent-elles jeunes, tandis que d'autres vieillissent avant leur temps ?

Etes-vous trop occupé pour vous enseigner sur ce point ? Etes-vous disposé à admettre les faits suivants qui s'appliquent à votre cas ?

Des milliers de gens ne se donnent pas la peine de faire quoi que ce soit au sujet de la constipation. Ils n'admettent même pas qu'ils en souffrent. Ils sont constipés, et ils croient que tout va bien parce qu'ils sont réguliers. Au bout d'un moment, ils prendront bien quelque chose, mais c'est tout. Ce n'est pourtant pas là ce qu'il faut faire !

Le meilleur remède de se garder en bonne santé, de prolonger le bien-être de la jeunesse, c'est de se libérer de la constipation que possible des poisons et impuretés.

Après un examen et un calcul, il faut que le corps reçoive certaines matières minérales.

Nous ne réclamons rien d'exagéré en faveur des faits que nous avançons. Nous avons une hésitation à recommander la petite dose quotidienne parce que Kruscher

contient plus de 150 minéraux et vitamines
essentiels. Chacun de ces minéraux remplit une
fonction particulière. Ensemble, ils agissent
à débarrasser chaque jour votre organisme
des toxines qui l'empoisonnent. Sans l'ac-
cumulation de telles impuretés, vous êtes
beaucoup moins exposé aux migraines, à
l'acidité d'estomac et aux douleurs rhuma-
tismales, parce que vos organes élimi-
nent tout tendance à fonctionner plus
normalement.

Dans toutes les parties du monde,
des milliers de gens disent de
Kruschen qu'il procure une "sensa-
tion de bien-être qui vaut un mil-
lion". Commencez immédiatement
"la petite cure" de 25, 45 et 75c, et vous
serez guéri. Dans toutes les pharmacies
à 25c, 45c et 75c.

**CIGARETTES
SWEET
CAPORAL**

"La forme la plus pure pour la santé,
le tabac sans états d'âme"



.....



...ent religieux qui doit se faire à l'école publique, on a demandé l' concours de catéchistes volontaires autorisés par l'évêque, qui seront rétribués par l'Etat comme auxiliaires de l'instituteur. Innovation

On n'aurait pas cru compatible avec un peu de temps encore, avec notre législation scolaire.

Enfin, nous avons entendu M. Courbe, secrétaire général de l'Action catholique, en relations constantes avec le diocèse, et l'administrateur officielle, affirmer ceci : « Je suis chargée de vous dire, au nom du gouvernement, que l'on compte par-dessus tout sur vous pour reconstruire les populations qui souffrent et pour entretenir leurs forces morales. Au milieu des séparations douloureuses, des deuils profondes, des mille inconvénients, chagrins et douleurs, que la guerre entraîne avec elle, il est nécessaire d'exercer auprès des familles, un apostolat important et consolateur. Nos gouvernants s'en préoccupent et ils ne connaissent que cette mission patriotique incombée, d'une façon très particulière, aux catholiques et à leurs oeuvres. »

Nos évêques et nos militants talent déjà bien décidés à remplir ce devoir, auquel d'ailleurs ils ont consacré, dès le premier jour de la guerre, les premiers efforts de leur vie. Mais il ne leur faut pas indifférent de savoir qu'ils sont encouragés, voire sollicités, par ces hommes que la Providence a chargés de conduire nos destinées pendant ces heures tragiques.

Ils pulsent, dans ce fait, un surcroît de confiance et d'espoir, nous le voyons, dans la victoire à nos armées, mais encore dans l'avenir.

A la T. S. F.

Radio-Canada

TOSCANINI FERA ENTENDRE LA VIE ET LA VILLE SYMPHONIE DE BEETHOVEN, LE SAMEDI 18

Le Festival Beethoven et l'Orchestre symphonique de la N.B.C. — Relais par Radio-Canada.

CE QU'ON ECRIIT DES DEUX OEUVRES

L'Orchestre symphonique de la N.B.C., au concert du samedi 18, à 10 heures du soir, concert dont Radio-Canada fera le relais, exécute la Huitième Symphonie, en la majeur, et la Septième, en fa majeur, de Beethoven. Toscanini conduira en décembre ce que la critique américaine a considéré comme un festival musical sans précédent.

Voici ce que dit de ces deux oeuvres le Guide du Concert, de Paris : "La Huitième Symphonie fut écrite en 1812, qui marque le retour du compositeur à Töplitz où il devait rencontrer Amélie Sebald, son dernier amour. C'est, dit-on, l'écho de cette ultime illusion qui anime d'une telle gaieté la Huitième Symphonie. Beethoven ébaucha pour la troisième fois son rêve de foyer et de vie familiale. D'autre part, cette époque fut aussi celle de son désaccord avec son frère Johann, à cause de sa liaison irrégulière avec Thérèse Obermayr, qui partit pour Linz où habitait son frère et après maints démêlés avec la justice et le clergé, obtint non l'exécution de Thérèse, mais son mariage. Si l'on ajoute aux accès de gaieté que pouvaient faire naître ses premiers amours et aux accès de colère que devaient provoquer ses discussions avec son frère, les préoccupations que lui causait son infirmité croissante, on aura vraisemblablement toute la matière psychologique de la Huitième Symphonie."

"La première exécution de la Septième Symphonie fut donnée en 1813, le 8 décembre, à Vienne, au cours d'un concert que Maelzel, l'inventeur du météoroscope, avait organisé au profit des soldats autrichiens et bavaresi blessés à la bataille de Hanau. Ce fut une exécution très particulière, devant un public qu'enflammait l'enthousiasme patriotique. Ce fut, dit Beethoven, lui-même, "une union de deux talents animés d'un zèle ardent pour un but si élevé", Schuppanzigh, à la tête des premiers violons, "enlevait tout l'orchestre par son jeu expressif et plein de feu. Toutes les personnalités musicales de Vienne avaient voulu jouer un rôle dans cette manifestation. Et cependant, certains critiques lancèrent déjà quelques pointes qui font tache dans le concert d'étoiles, des auditeurs peu respectueux, des applaudissements tardifs, etc." "Tous les personnages de la Septième oeuvre d'un homme ivre et Weber estimait tout simplement que Beethoven qui avait dirigé l'orchestre était sûr pour les Petites Maisons."

L'oiseau de feu de Stravinsky

Howard Hanson, directeur de l'Eastman School of Music, au concert du samedi 18, à midi, et sous la rubrique "Milestones in Music", fera entendre "L'oiseau de feu" de Stravinsky. Cette oeuvre est inscrite au programme des Ballets Russes de Monte-Carlo actuellement à New-York.

Les postes CBF, CBV et CBJ commenceront à diffuser cette émission à midi et quart ; CBM, par contre, la diffusera au complet. L'émission du Réveil rural passe à midi.

Le IIIe centenaire de Racine à Radio-Canada

La Société Radio-Canada consacra quatre émissions à ce grand événement littéraire, les dimanches 19 et 26 novembre, 3 et 10 décembre, à huit heures du soir.

Andromaque, Les Plaideurs, Britannicus et Esther.

Voici un événement qui ne saurait passer inaperçu nulle part et non seulement dans les collèges classiques et les académies littéraires mais aussi dans tous les milieux où l'on a le culte du théâtre, de la poésie, de l'art. La Société Radio-Canada, en effet, a voulu se joindre aux académies et aux sociétés littéraires pour commémorer le troisième centenaire de Jean Racine, l'un des plus grands noms de la littérature française. Voici pourquoi elle consacra quatre émissions d'une durée, chacune, d'une heure, aux oeuvres de l'illustre poète.

Les oeuvres choisies par M. Jacques Auger qui dirigera ce théâtre et les dates des émissions sont : **Andromaque** (1667) le dimanche, 19 novembre, à 8 heures du soir.

Les Plaideurs (1668) le dimanche, 26 novembre, à 8 heures du soir.

Britannicus (1669) le dimanche, 3 décembre, à 8 heures du soir.

Esther (1689) le dimanche, 10 décembre, à 8 heures du soir.

M. Jacques Auger, qui est un ancien boursier de la province de Québec, pour l'étude du théâtre, à Paris, a joué nombre de fois dans Corneille et Racine, cela au Théâtre National de l'Odéon. Il a de plus étudié ces classiques avec des maîtres du Conservatoire. On a ainsi reconnu l'autorité de ce jeune artiste en lui confiant la mise au micro d'oeuvres dont l'interprétation comme on le sait, est fort difficile, puisqu'il s'agit de vers. Aussi la feuille de service annonce de nombreuses répétitions. Quant au choix des interprètes, on le fera connaître dans une prochaine chronique.

On sait déjà que dans plusieurs collèges on permettra aux élèves de suivre ces grandes auditions. L'heu-

re qu'on a choisie accommodera d'ailleurs tout le monde. Un maître en littérature conseille aux jeunes auditeurs de relire l'oeuvre avant de l'écouter à la radio. La chose les aidera à se rendre compte des beautés du style, de l'élevation de pensée, du rythme du vers, à découvrir Racine.

"ANDROMAQUE"

Mme de Maintenon et Racine — Ce que dit M. Brassillach — Des groupes d'auditeurs se forment dans les collèges — Le IIIe centenaire du poète.

Les interprètes choisis — Les causeries de M. Ernout, de l'Institut. Madame de Maintenon écrivit un jour à Racine le priant de rediger pour elle quelques scènes d'un seigneur banni le romanesque, cela parce qu'elle avait joué Andromaque avec trop d'ardeur. Cette pièce, au sens de la directrice, encourageait trop le jeu du tendre et des réveries sentimentales. Ce fut d'ailleurs la plus sincère parmi les idées et les suggestions qui se déchaînèrent en un torrent tumultueux le plus souvent pour cacher d'autres mobiles, la jalousie et la cabale. Que n'a-t-on pas dit de la Querelle d'Andromaque — "affaire de cœur" et de la Querelle du Cid, — "amour de tête".

Racine qui avait toutes les raisons du monde de ne pas déplaire à Madame de Maintenon, puisqu'elle était la femme de Louis XIV, écrit donc Esther, "ouvrage propre à être récité et chanté. C'était confesser qu'Andromaque avait une tout autre allure au point de vue des sentiments humains que le Cid de Corneille. Du Racine de Sainte-Beuve, de celui de Jules Lemaitre à celui de François Mauriac sans compter ce qui se publie actuellement, que n'a-t-on pas dit des passions qui animent les personnages du tragique. Jules Lemaitre déclare qu'avec Andromaque et Hermione, l'amour moderne a fait son entrée dans la littérature française."

Et voici que pour le plus grand nombre des oeuvres de ces maîtres classiques paraissent comme une géniale invention du solennel et de l'ennuyeux! C'est que, après ses études, on n'ouvre plus ses livres, l'on ne connaît à peu près rien des classiques de l'époque. C'est ce qui faisait dire à M. Robert Brassillach, à propos de Corneille, dans la Revue Universelle, édition de février, que si les auteurs de manuels littéraires parcouraient les livres de ces époques ils étudient, ils découvrent avec surprise que les grands écrivains, c'est-à-dire les classiques, ne sont pas toujours ce qu'ils semblent être, que "leur corps et leur âme n'ont pas de très grandes similitudes". C'est comme si les classiques, explique-t-il, s'étaient transformés par quelque étrange métamorphose en auteurs de sketches pour observateurs ou de pièces de concours.

Voilà donc une occasion exceptionnelle que nous offre Radio-Canada de refaire connaissance avec Racine... de le découvrir! C'est, le dimanche 19, à 8 heures du soir, que Radio-Canada inaugurera le Théâtre Racine à l'occasion du IIIe centenaire du grand poète tragique. Andromaque que vous expliquera M. Ernout le vendredi 7, à 8 heures, est le premier chef-d'oeuvre de Racine. Andromaque fut créée en 1667 à l'Hôtel de Bourgogne. C'est Montfouqui qui joua Oreste. Il est avéré que cet acteur déplaçait à l'excès, au point de faire fuir les spectateurs ne manqua pas de le lui dire quand il le traita dans l'Impromptu de Versailles, de démoniaque. Comme quoi le terme n'avait rien de trop exagéré puisque Montfouqui fut en effet, en 1667, le premier à jouer Oreste avec trop d'empressement. On se souvient des vers d'Edmond Rostand dans Cyrano de Bergerac : C'est un acteur déplaçable qui beugle Et qui soulève avec des porteurs d'eau Les vers qu'il faut laisser s'enlever.

Voici la liste des interprètes d'Andromaque que nous a remise M. Jacques Auger, directeur des émissions théâtrales consacrées à Racine : Andromaque, Judith Jasmin ; Hermione, Antoinette Giroux ; Céphise, Estelle Mauffette ; Cléone, Marthe Thierry ; Pyrrhus, Paul Leclerc ; Oreste, Jacques Auger ; Phœnix, Pierre Durand ; Pylade, Henry Deyglin.

Dans plusieurs maisons d'éducation, des groupes se sont formés qui, le dimanche soir, à 8 heures, suivront les pièces de Racine et les autres oeuvres de l'illustre poète.

Les oeuvres choisies par M. Jacques Auger qui dirigera ce théâtre et les dates des émissions sont : **Andromaque** (1667) le dimanche, 19 novembre, à 8 heures du soir.

Les Plaideurs (1668) le dimanche, 26 novembre, à 8 heures du soir.

Britannicus (1669) le dimanche, 3 décembre, à 8 heures du soir.

Esther (1689) le dimanche, 10 décembre, à 8 heures du soir.

M. Jacques Auger, qui est un ancien boursier de la province de Québec, pour l'étude du théâtre, à Paris, a joué nombre de fois dans Corneille et Racine, cela au Théâtre National de l'Odéon. Il a de plus étudié ces classiques avec des maîtres du Conservatoire. On a ainsi reconnu l'autorité de ce jeune artiste en lui confiant la mise au micro d'oeuvres dont l'interprétation comme on le sait, est fort difficile, puisqu'il s'agit de vers. Aussi la feuille de service annonce de nombreuses répétitions. Quant au choix des interprètes, on le fera connaître dans une prochaine chronique.

On sait déjà que dans plusieurs collèges on permettra aux élèves de suivre ces grandes auditions. L'heu-

re qu'on a choisie accommodera d'ailleurs tout le monde. Un maître en littérature conseille aux jeunes auditeurs de relire l'oeuvre avant de l'écouter à la radio. La chose les aidera à se rendre compte des beautés du style, de l'élevation de pensée, du rythme du vers, à découvrir Racine.

LA GUERRE DEVANT L'HISTOIRE

Causeries de M. Jean-Marie Nadeau, professeur à l'Université de Montréal.

M. Jean-Marie Nadeau, licencié ès-lettres de l'Université de Rennes, diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Paris, professeur à l'Université de Montréal, présentera une série de travaux sous le titre "La guerre devant l'histoire" aux postes du réseau français de Radio-Canada.

M. Nadeau donnera sa première causerie le dimanche 19, à six heures du soir. Dans cette première causerie, M. Nadeau répondra à cette question : "Historiquement, pourquoi cette guerre?" et exposera les diverses questions qu'il entend traiter.

"ALOUETTE, GENTILLE ALOUETTE" AU CONCERT DES H.M. GRENADEUR GUARDS

La musique des H.M. Grenadier Guards a inscrit à son programme de chansons de route un air que bien peu de gens en Amérique ne connaissent pas ; il s'agit en effet d'"Alouette, gentille alouette". A ce concert, que transmettra Radio-Canada, le dimanche 19, à 9 heures du soir, la musique des Grenadiers exécutera, en plus de plusieurs marches régimentaires, la "Marche des Grenadiers", de Gounod, l'ouverture "Midi et soir", de Suppé, "Bullets and Bayonets", de Souza, etc.

Les chansons de route sont des arrangements du capitaine Gagnier.

ARABESQUE

Avec Violette Delisle et M. Hervé Baillargeon

Mlle Violette Delisle, soprano, et M. Hervé Baillargeon, flûtiste, se sont les solistes de ce concert de Radio-Canada (Arabesque), le lundi 20, à 9 h. 30 du soir. M. Baillargeon dirigera l'ensemble instrumental.

Programme : Sérénade, Victor Herbert, l'ensemble instrumental ; Sérénade, Tomasi, Mlle Violette Delisle ;

La boîte à musique, Ladow, l'ensemble instrumental ; Polonaise et badinerie, de la Suite en si mineur, Bach, Hervé Baillargeon, flûtiste ;

Hornswagel, Grieg, l'ensemble instrumental ; Si tu le veux, Koehlin, Mlle Violette Delisle ;

Réverie, Debussy, l'ensemble instrumental ; Pretty Mocking bird, H.-R. Bishop, Mlle Violette Delisle ;

Danse Hongroise n° 2, Brahms, l'ensemble instrumental.

"L'EPERVIER" DE F. DE CROISSET, A RADIO-CANADA

Au Théâtre Valiquette, direction Deyglin

Henri Deyglin a mis à l'affiche du Théâtre Valiquette, — postes du secteur français de Radio-Canada, pour l'émission du mardi 21, à 8 heures du soir, "L'épervier", comédie dramatique de Francis de Croisset. Cette pièce a obtenu à la scène de remarquables succès.

Henri Deyglin en a fait l'adaptation radiophonique. Quelques-uns des artistes dramatiques que Deyglin a choisis pour cette émission ont déjà joué dans "L'épervier", il y a quelques années.

SIR ERNEST MACMILLAN FERA ENTENDRE UNE OEUVRE NOUVELLE

"Cotillon", d'Arthur Benjamin, au concert de l'Orchestre symphonique de Toronto.

Sir Ernest MacMillan fera entendre une nouvelle oeuvre au concert de l'Orchestre symphonique de Toronto dont Radio-Canada fera le relais le mardi 21, de 10 heures à 11 heures du soir.

Cette oeuvre, intitulée "Cotillon", est du compositeur australien Arthur Benjamin ; elle est, dit-on, vivante et originale ; elle s'inspire des vieux airs de concert anglais.

Le soliste, à ce concert, sera Jean de Rimanoczy, violoniste d'origine hongroise.

SERENADES POUR CORDES Au programme de cette émission que diffusera Radio-Canada le mercredi 22, à 8 h. 30 du soir, on remarque des oeuvres de Debussy, de Brahms, de Cyril Scott et de Sir Ernest MacMillan, les causeries dirigera.

Intermède, opus 13, Ippolitoff-Ivanoff, l'orchestre ;

Extase langoureuse, Debussy, Jeanne Desjardins, soprano ;

Our Lord in Beggar's Guise, Ernest MacMillan, l'orchestre ;

Orientale, Aménie-Elman, l'orchestre ;

Un Dimanche, Brahms, Jeanne Desjardins, soprano ;

Silver Threasure, l'orchestre ;

Rain, Jearl Curran, Jeanne Desjardins, soprano ;

Les Bateliers de la Volga, arr. de Pochon, l'orchestre.

LA RELIURE EST UN ART

M. Louis Forest, professeur de reliure, donnera le vendredi, 24, à 10 h. 30 du soir, aux postes du secteur français de Radio-Canada, une causerie sur son art. La reliure n'est pas seulement un métier, c'est aussi et surtout un art. Voilà le thème de la causerie de M. Louis Forest.

M. Forest a fait son apprentissage chez l'un des maîtres relieurs de Paris.

LES SCIENCES PHYSIQUES Dans sa causerie, le lundi, 20, à 10 h. 30 du soir, aux postes du réseau français de Québec, M. Cyrillus Quellet, docteur en sciences, parlera des molécules et des atomes. L'éminent professeur a intitulé son travail de la semaine suivante, c'est-à-dire le 27, "L'alchimie moderne".

FAITES \$5. à \$10. PAR JOUR

MONTPHAR Offre meilleure opportunité pour hommes sérieux, travailleurs. Joignez-vous à nos 400 salaires enviables. Aucun risque. Nous repons marchandise si vous ne réussissez pas. Territoires réservés. Circulaires et annonces gratuites. — Laboratoire établi depuis plus de 15 ans. — Plus de 300 Produits garantis : Toniques, remèdes de toutes sortes. Choix complet d'articles de Toilette. Désinfectants, Nettoyants, Insecticides, Cire à planer, Epices, Café, Cocoa, etc. Adressez-vous à

LABORATOIRE MONTPHAR 2420 est, rue Notre-Dame Montréal

Le comité permanent de la survivance française en Amérique

Le Comité Permanent des Congrès de la Langue française en Amérique a tenu sa 3ème session annuelle à l'Université Laval à Québec, les 30 septembre et 1er octobre. La session a été suivie, le 2 octobre, d'une réunion du Bureau, la 19ème depuis la fondation du Comité. Tous ces réunions ont été présidées par le président du comité, Mgr Carrière, qui a tenu les noms des délégués de toutes les régions françaises du Canada et des Etats-Unis, sauf de la Louisiane : Mgr Alexandre Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval de Québec ; Mgr Olivier J. Joyal, recteur de l'Université de Montréal ; T. R. P. Joseph Hébert, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa ; M. le chanoine Cyrille Gagnon, l'honorable Grille-P. Delage, M. Adrien Pouliot, C.O.M. le notaire Henri Boivin, maître Antonio Langlais et M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, de Québec ; M. le notaire Alphonse de la Rochelle, de Montréal ; M. l'abbé Albert Tessier, des Trois-Rivières ; M. le juge J.-A. P. Proulx, de North Bay, Ontario ; Maître Benoit Michaud, de Campbellton, N.B. ; M. F.-G.-J. Comeau, d'Halifax ; M. J.-H. Blanchard, de Moncton ; M. J.-B. G. Gosselin, de Saint-Basile ; M. le docteur L.-O. Beauchemin, de Calgary, Alberta ; M. l'abbé Adrien Verrette et M. Adolphe Robert, de Manchester, N. B. ; M. le docteur J.-B. Gosselin, de Woodstock, R.I. ; Mgr Victor Primeau, de Chicago ; le R. Père Adrien Malou, O.F.M. de Montréal, représentait la Saskatchewan.

Le Comité Permanent des Congrès de la Langue française en Amérique a tenu quatre longues sessions. A la séance d'ouverture, Mgr le Président a souhaité la bienvenue aux membres et a donné lecture d'une lettre de M. Omer Héroux, lettre qui contenait de réconfortantes nouvelles au sujet de nos compatriotes de la Louisiane. Il a rappelé le souvenir de deux membres du Comité décédés au cours de l'année : Mgr Arthur Robert, P.A., et M. le docteur Arthur Vallée, tous deux de Québec. Il a salué la présence au Comité de deux nouveaux membres : Mgr Alexandre Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval de Québec et M. Adrien Pouliot, C.O.M. Le Secrétaire général a ensuite fait rapport des activités du Bureau et du secrétariat pour l'année écoulée. Une partie de ce volumineux rapport a déjà été communiquée aux journaux.

Le trésorier, Maître Antonio Langlais, a fait rapport au Comité des recettes et des dépenses pour l'année écoulée. Malgré l'augmentation des revenus et une stricte compression des dépenses, le déficit pour l'année s'est élevé à \$1,280.84. Le Comité a en caisse actuellement une somme de \$6,491.55. Il compte sur de nouvelles sources de revenus pour l'année à venir, mais il reste que le problème financier paralyse quelque peu son fonctionnement.

Les membres du Comité ont légalement modifié les règlements du Comité, afin de pouvoir obtenir du Parlement fédéral une charte d'incorporation. Ils ont également changé le nom de "Comité Permanent des Congrès de la Langue française en Amérique" en celui de "Comité Permanent de la survivance française en Amérique".

La Commission des Ressources a fait rapport au Comité. Elle lui a soumis un premier projet de ressources en vertu duquel certaines de nos Mutuelles canadiennes-françaises, franco-américaines et académiques s'engageraient à aider financièrement le Comité, à condition que ce dernier leur fournisse les notes l'idée de la mutualité nationale et française. Ce projet a été adopté. A la suggestion de cette Commission des finances, il a été décidé également que le Bureau insensibiliserait la propagande autour de l'oeuvre du Comité Permanent par le moyen de la Société des Amis du Comité et l'organisation de conférences dans les centres français du Canada et des Etats-Unis.

Le Comité a ensuite la question de la représentation féminine au Comité. Il a été résolu qu'un Comité permanent féminin auxiliaire composé de 10 membres soit créé, comité qui fera rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli par la représentante au Bureau au Comité Permanent lui-même. Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité : EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330 rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761 rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

La loi nationale sur le logement

L'honorable J.-L. Ralston, le ministre des finances, annonce l'approbation d'un projet de loi nationale sur le logement. La liste des emprunteurs comprend des personnes engagées dans plus de 150 occupations différentes, variant d'employés de manufactures et de cuisiniers à des fumistes et à des vendeurs, et de fabricants de saucisses et de conducteurs de camions à des instituteurs et à des artistes.

Le but de ces prêts de 90% est de venir en aide aux familles à revenus modestes qui, dans les localités où l'emprunteur fournit une mise de fonds considérable, à financer leurs maisons. Ces prêts sont offerts à ceux qui se proposent de construire pour les habiter eux-mêmes, des maisons dont l'évaluation ne dépasse pas \$2,500, le lot compris.

Dans les cas normaux où le coût au propriétaire et la valeur estimée n'accusent que peu de différence, l'emprunteur fournit une mise de fonds d'environ \$250, sous forme de lot, d'argent comptant ou des deux, et il effectue des paiements mensuels sur le compte du principal et de l'intérêt, se montant à environ \$147.11 (pour amortissement en vingt ans) d'une somme égale à 1/12 des taxes annuelles est ajoutée à ce chiffre pour calculer le versement mensuel total qui doit être effectué par l'emprunteur. Les locaux où la municipalité s'est qualifiée en vertu de la partie III de la loi nationale sur le logement (plus de 170 jusque-là), l'emprunteur a, en outre, droit à de l'aide pour acquitter ses taxes pendant les trois premières années.

Des prêts de 90% sous le régime de la loi nationale sur le logement ont été offerts pour la première fois en août 1938. Les emprunteurs n'en ont profités que lentement au début, mais au printemps de cette année ces nouvelles dispositions étaient devenues mieux connues, et plus des trois-quarts des 1,000 prêts de cette catégorie ont été approuvés au cours des six derniers mois de l'année.

Les prêts approuvés depuis août 1938 pour des maisons évaluées à plus de \$2,500 mais qui, toutefois, peuvent être considérées comme tombant dans la catégorie des maisons à bon marché (évaluées entre \$2,500 et \$4,000) est naturellement plus considérable, mais les avances consenties sur les maisons de cette catégorie sont limitées à 80% de la valeur hypothéquée.

Sur les 1,000 emprunteurs qui ont reçu des prêts de 90% jusqu'ici, 397 ont des revenus ne dépassant pas \$100 par mois ; 800 ont des revenus ne dépassant pas \$125 par mois ; et 66 seulement reçoivent plus de \$150 par mois. Ces chiffres ne comprennent pas tous les emprunteurs dans le groupe ayant des revenus de \$100 à \$125 par mois qui ont profité de la loi nationale sur le logement, mais seulement ceux qui ont reçu des prêts de 90%. Un bon nombre de ces nouvelles dispositions étaient devenues mieux connues, et plus des trois-quarts des 1,000 prêts de cette catégorie ont été approuvés au cours des six derniers mois de l'année.

Sauf quelques exceptions, les maisons financées par des prêts de 90% étaient du genre bungalow, à un seul étage, munies d'une cave s'élevant sous toute la maison et d'un bain. Plus de la moitié, soit 515, contenaient 5 pièces, généralement un vivoir, une salle à manger, une cuisine de grandeur régulière et 2 chambres à coucher ; 445 contenaient 4 pièces, et règle générale dans ces dernières le vivoir et la salle à manger étaient combinés. Deux avaient 3 pièces, 29 avaient 6 pièces, 8 avaient 7 pièces et 1 avait 8 pièces. Les dimensions des pièces ainsi que les autres détails étaient conformes aux Standards minima de construction.

C'est le township de North York, dans l'Ontario, avec 196 prêts, qui vient en tête de la liste des localités où des prêts de 90% ont été consentis ; Hamilton, Ontario, vient au deuxième rang avec 104 prêts ; East

La Dominion Textile augmente ses gages de 10%

Dans une annonce apparaissant dans une autre partie de cette publication, la Dominion Textile Company Limited a fait remarquer que la récente augmentation de salaires de dix pour cent fournit aux employés un million de dollars de plus par année, en gages supplémentaires.

L'importance de cette somme attire l'attention sur la place prépondérante qu'occupe l'industrie du coton dans la vie de notre province. Les onze mille employés de la Dominion Textile Company vivent et travaillent dans des centres situés un peu partout à travers la province. Avec les personnes qui dépendent d'eux ils atteignent au moins soixante mille, tous bénéficiant directement dans le partage de ce million de dollars.

Le département fédéral des statistiques à Ottawa déclare, dans son dernier rapport, comme indice de la contribution au produit national, le bouchage par l'industrie textile qu'elle se classe parmi les trois premières tant par les gages payés que par le nombre de personnes qu'elle emploie. Les chiffres de ce département démontrent aussi que l'industrie textile du coton paie plus de salaires et emploie plus de monde qu'aucune autre branche de l'industrie textile.

Québec est en tête de tout le Canada pour la fabrication des textiles de coton, produisant soixante-dix pour cent du total de la production canadienne et fournissant plus de gages et d'emplois que la totalité des autres industries dans toutes les autres provinces réunies.

Les antigels varient quant au point d'ébullition

Tous les liquides n'ont pas le même point d'ébullition, ainsi que le savent tous les écoliers. L'eau, dans la bouilloire sur le

ANTI-GEL
REEVOL
à évaporation ralentie
non-corrosif

Le gallon **1.50**
la pinte **0.38**

**Un gallon de Reevol avec
un gallon d'eau accorde
une proportion suffisante
à 25°F. sous zéro.**

Pharmacie Oscar Landry
W. Prud'homme, gérant
CHOIX SERVICE QUALITE
Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges
Voisin du marché, à Saint-Jérôme
Service rapide de 2 messagers jusqu'à 10 heures du soir

MELI-MELO

(Suite de la première page)

**CEREMONIE SANS PRECEDENT
POUR AFFIRMER L'UNITÉ
DU COMMONWEALTH**

Une cérémonie sans précédent a eu lieu mardi matin, à Rideau-Hall, lorsque le gouverneur général du Canada, a reçu le serment d'un ministre australien. L'honorable Fairbairn, ministre de l'aviation civile, en Australie, fut nommé ministre de l'aviation générale pendant son séjour à Ottawa, où il discute le projet d'entraînement de pilotes-aviateurs pour l'Empire britannique.

Le fait qu'un ministre d'un dominion puisse prêter serment devant le gouverneur d'un autre dominion, prouve les liens étroits qui unissent les nations du Commonwealth britannique. C'est pour démontrer cette vérité constitutionnelle qu'une telle cérémonie a eu lieu.

**NOS AVIONS PROTEGENT
NOS COTES**

Un porte-parole du ministère de la défense nationale a révélé, à la radio, que les avions de la Royal Canadian Air Force survolent l'Atlantique sur une distance de plusieurs centaines de milles, pour repérer les pirates et escorter la marine marchande.

Des avions de bombardement et des avions de combat très rapides ayant leurs bases sur la côte de l'Atlantique, patrouillent les environs et travaillent en coopération étroite avec la marine royale canadienne.

"D'autres avions militaires et des hydravions surveillent également la côte du Pacifique".

**M. MANION A LA
RADIO**

"Les libertés civiles et religieuses, chères au Canada et aux démocraties, sont menacées par la détermination d'Hitler de dominer le monde", a déclaré, lundi soir, le leader de l'opposition conservatrice, le docteur Manion, au cours d'une causerie à la radio.

"Dans cette guerre, les forces spirituelles et les idéaux s'opposent aux forces matérielles", ajouta-t-il. "Nous devons être victorieux parce que, selon les propres mots de Pie XII, nous luttons contre les ennemis de Dieu".

C.-A. LORRAIN & Fils
ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos
Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme Bureau existant depuis 38 ans

Vous serez un homme nouveau!

**Si vous portez des vêtements bien faits,
qui dureront longtemps et qui
garderont leur forme**



C'est chez J.-W. CYR
Marchand de mercerie et confection

que vous trouverez la qualité, le bon goût et l'élégance dans des couleurs et prix variés pour vous vêtir, car le meilleur est toujours le plus satisfaisant.

Achetez aujourd'hui, nos marchandises sont presque toutes à l'ancien bas prix, puis, pas de taxes de vente, chez nous.

Nos chemises TOOKE et PRINCE vous donneront la plus longue et la plus complète satisfaction.

Nos chapeaux MORGAN sont eux aussi reconnus pour leur haute qualité et leur riche couleur.

Venez choisir votre complet ou votre paletot tout fait ou fait sur vos propres mesures, avant la hausse des prix.

Notre choix de sous-vêtements vous intéressera ainsi que nos foulards, etc., etc.

Tout achat porte la garantie de satisfaction ou argent remis.

J.-W. CYR

314 rue Saint-Georges - Tél. 448 - Saint-Jérôme

**NOUVELLES
DE PARTOUT**

A Brébeuf

— M. et Mme Raoul Campeau de Val Viger, étaient en voyage de noces, chez M. et Mme Camille Campeau.

— Le 28 octobre, fut béni le mariage de M. René Laurence à Mlle Lucille Perreault. Aux nouveaux époux, nos vœux de bonheur.

— Mlle Alberte Coupal, du pensionnat N.-de la Sagesse à Saint-Jovite, était dans sa famille à la Toussaint.

— M. et Mme A. Valois, M. et Mme E. Roy, MM. Guy Audette, Armand Lortie, Willie Singer, Miles Marcelle Audette et Thérèse Campeau, de Montréal, chez M. et Mme Camille Campeau, en fin de semaine.

— Mlle Béatrice Laurence, de Montréal, était dans sa famille à l'occasion du mariage de son frère, René.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

— Mlle Rita Labelle, institutrice, était à l'Annonciation pour la fête de la Toussaint.

— Le 23 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Alphonse Perreault, née Prud'homme, elle laisse son époux, ses enfants, Hormel; Mmes P.-E. Richer (Florence), Téléphore, Théodore, Oscar, Denis, Mlle Dupras (Emilie), Ernest, Wilfrid, Omer, Mme A. Prevost, (Fernande), Roland, M. R. Fleurent (Reina). Nos sympathies.

— M. et Mme Emile Grégoire, et leurs enfants, Germain et Evangéline, de Napierville, chez M. et Mme Louis Coupal.

Nouvelles de Saint-Jérôme

**La Croix Rouge a com-
mencé sa campagne
à Saint-Jérôme**

Lundi dernier, s'ouvrait la campagne de souscription de la Croix Rouge, à Saint-Jérôme dont l'objectif est fixé à \$1,850.

Me Camille de Martigny est le président du comité. Les chefs d'équipes sont le Dr J.-R. Brals, MM. J.-A. Boyer, Léo Bilodeau, le maire Chénier, Mlle Pauline Cadieux, MM. J.-H. Desjardins, Dr Duval, Paul Dubuc, C.-H. Hadrhaft, A. Karch, Henri Francoeur, Lucien Giraldeau, Achille Labelle, G. Larocque, R. Lavigne, J.-J. Morin, A. Michaud, J.-E. Prevost, W. Prud'homme, C.-A. Robert, B. Ranger, W. Sanderson et S.-S. Toupin.

Les personnes qui désirent verser directement leur obole pourront l'adresser au quartier général de la Croix Rouge, 301 rue Labelle, chez Mlle Pauline Cadieux, secrétaire.

La campagne sera close le 21 novembre. Le comité des dames s'installera ensuite au No 301, rue Labelle, pour y recevoir les dames qui désireraient tricoter, coudre, ou faire quoi que ce soit pour la Croix Rouge.

Pour les pauvres

La collecte commencée dans notre ville pour les grévistes n'ayant plus sa raison d'être, M. le curé Dubois a annoncé, au prône de dimanche dernier, qu'elle se continuera au profit de la Saint-Vincent de Paul.

Plus de cent boîtes tirelire sont déposées dans les différents magasins et l'on peut aller y déposer son aumône.

La Rasse de la Conférence de Saint-Vincent de Paul est à sec, depuis plusieurs semaines.

A l'approche de l'hiver, notre société de secours a plus besoin que jamais de nouvelles ressources pour continuer son œuvre d'assistance auprès de nos familles indigentes.

Nous ne doutons pas que tous se montreront généreux et que cette collecte sera abondante.

La messe de dix heures

Le dimanche, 5 novembre dernier, à la messe de dix heures, Mademoiselle Marie-Paule Fortier a chanté le "Credo", de J. Faure, et "Ave Maria", de C. Saint-Saëns. M. Chs-Ed. Marchand était à l'orgue.

Dimanche dernier, 12 novembre, MM. René et Jean Gasson ont exécuté sur violon et violoncelle : "Santa Maria", de J. Faure, et "The Old Refrain", de F. Kreisler. M. Jean Gasson a chanté le "O Salutaris", de S. Rousseau. Madame Eugène Richer était à l'orgue.

Sermons sur la Tempérance

Le R. Père André Marie, O.F.M., a donné une série d'instructions sur la tempérance, cette semaine, à l'église paroissiale. Le révérend Père a fait en même temps, la visite canonique des tertiales de Saint-Jérôme.

Chez les Chevaliers de Colomb

Fête des morts

Dimanche après-midi, 19 novembre, à trois heures, aura lieu dans les salles du conseil, la fête annuelle du conseil. Les membres sont invités à aller prier pour leurs confrères disparus au cours de l'année.

Assemblée — Fête de la Sainte-Catherine

Une autre assemblée aura lieu vendredi soir prochain, 24 novembre. Ce sera la dernière avant l'initiation.

Après cette assemblée, on fêtera la Sainte-Catherine.

L'initiation

Une cérémonie d'initiation aura lieu le 3 décembre prochain, au soubalement de l'église paroissiale.

Partie d'huitres de l'Amicale

En grand nombre au Collège, samedi soir, 18 de ce mois. Et, pourquoi y faire? Mais, cher ami, pour y banqueter, y déguster de bonnes marmelades et surtout pour nous régaler de la délicieuse soupe aux légumes préparée par le maître-queux, M. Jos. Lauzon.

Vu mon commerce, je ne pourrais être au rendez-vous que fort tard dans la soirée. Qu'à cela ne tienne, monsieur, soyez assuré qu'à votre arrivée une réserve de cette populaire soupe, accompagnée des accessoires indispensables pour une telle fête, vous seront servis à point. Donc, dites-le à vos amis et venez! (Communiqué) — Le Comité

A l'hôpital

Nous apprenons avec regret que notre concitoyen, M. Janvier Corbell, est gravement malade. Il a dû subir une sérieuse opération chirurgicale et est encore sous traitement à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, à Montréal.

Nous faisons des vœux pour sa complète guérison.

Cour supérieure

Cette semaine, la cour supérieure a siégé dans notre ville sous la présidence de M. le juge Joseph Archambault.

A la Regent Knitting

Les usines de la "Regent Knitting Mills Limited", qui étaient fermées depuis deux semaines, sont maintenant en pleine activité et, à partir de mardi prochain, toutes les divisions fonctionneront jour et nuit. La compagnie a plusieurs contrats du gouvernement qui seront complétés le plus rapidement possible, ainsi qu'un grand nombre de commandes pour ses clients réguliers, dont la marchandise, en grande partie, est prête pour expédition.

La sollicitation

Notre population est fréquemment sollicitée pour des œuvres locales ou extérieures d'utilité publique.

Nous comprenons de telles demandes et que l'on y accède.

Toutefois, il y a vraiment trop de sollicitations de tous genres, élevées de nos écoles ou autres, de notre ville ou d'ailleurs. Nous sommes constamment appelés à souscrire pour ceci et pour cela.

On devrait cesser ces demandes vraiment trop nombreuses au profit d'œuvres privées.

Celles d'intérêt général sont plus que suffisantes.

De même qu'une quête dite Tag Day ne peut se faire sans l'autorisation municipale, de même ces

**Le père du maire
Cherrier est décédé
à 83 ans**

M. Amédée Cherrier, père du Dr Alfred Cherrier, maire de Saint-Jérôme, est décédé mercredi, à Montréal, à l'âge de 83 ans. Employé civil, pendant 46 ans, il était à sa retraite depuis plusieurs années.

Outre le maire de Saint-Jérôme, il laisse, son épouse, en secondes noces, née Alice Morin, deux autres fils : Adolphe et Georges-Albert. Deux sœurs : Mlle Aline Cherrier et Mme Pascal Fortier (Annette); quatre petits-enfants : Jacques et Lucette Choquette, Adolphe et Maurice Cherrier. Le service aura lieu samedi matin en l'église de Saint-Stanislas de Kostka.

Nous prions M. le maire Cherrier d'agréer l'expression de notre sympathie.

**A la Chambre de
commerce de S.-Jérôme**

Dans l'une des salles de l'hôtel de ville eut lieu le mardi, 7 novembre, une assemblée générale de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme. Un grand nombre de membres assistaient à cette assemblée sous la présidence de M. R. Castonguay.

Après lecture des minutes des deux dernières assemblées, les communications suivantes furent lues : Lettre de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec au sujet de la formation de nouvelles chambres de commerce dans le but d'aider le commerce et l'industrie.

Communiqué aux journaux au sujet des prêts pour l'amélioration aux habitations, Saint-Jérôme ayant à date 80 prêts avec un total de \$36,795.56.

Dans les rapports de comité, M. J.-W. Cyr, directeur de la Fédération des Chambres de commerce pour le district no 12 et délégué à Saint-Hyacinthe lors du Congrès de la Fédération les 18 et 19 septembre, donne un bref rapport des activités de ce congrès. Il y eut adresses de bienvenue par les autorités de Saint-Hyacinthe, visites industrielles, conférences instructives. Il ressort que la ville de Saint-Hyacinthe a bien fait les choses et qu'il y a profit à tirer de ces réunions d'hommes d'affaires. Le président R. Castonguay remercie M. Cyr pour avoir relaté si fidèlement les faits et gestes de ce Congrès de la Fédération.

Il est décidé de faire de nouvelles démarches pour combattre d'avantage le colportage, qui se fait au détriment du commerce en général.

Il est décidé de porter la contribution de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme à \$2,000.

Après discussions sur questions de commerce et d'industrie, la séance est levée.

PAUL-A. CASTONGUAY, secrétaire.

Le club Alfred Langlois

Nous apprenons de source officielle que l'équipe de hockey du sportman "Alfred Langlois", dite "Diables Rouges", est à se réorganiser pour la prochaine saison et fera encore partie de la ligue locale.

Nous tenons à avertir le public jérômien que la dite équipe sera composée entièrement de joueurs locaux afin de développer nos jeunes et en faire de futures vedettes des grandes ligues.

Le bureau de direction n'étant pas encore formé, nous ne pouvons pas donner plus amples détails. Nous espérons tout de même que la semaine prochaine nous pourrions nous faire connaître les membres du bureau de direction ainsi que les noms des joueurs qui feront partie de l'équipe. (Communiqué)

COIN DES PROFESSIONNELS

**FORTIER & PREVOST
AVOCATS**

160, avenue Parent
SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST
Téléphones : 258-201-35

AVOCAT

**LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS ET PROCUREURS**

L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE
GUY LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — Montréal

AVOCAT

**RAYMOND RAYMOND
AVOCAT**

(Edifice Club Saint-Antoine)
Coin des rues Saint-Georges &
Ave du Palais
SAINT-JEROME

Téléphone résidence : 767
Les samedis et dimanches
à SAINTE-AGATHE

AVOCAT

**PAUL LAROSE L.L.B.
AVOCAT**

128 rue Blainville
SAINT-THERESE

Téléphone 50

Dr C. Melillo

Spécialiste Européen
Maladies genito-urinaires et du sang
Syphilis - gonorrhée - prostatite
pertes blanches, etc.
Heure : 11 a.m. — 8 p.m.

1045 rue SAINT-DENIS HA. 0356 MONTREAL
(En bas Dorchester)

Au conseil municipal

Canada, Province de Québec,
Ville de Saint-Jérôme.

A une session spéciale du conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, tenue le 16 novembre 1939, à l'hôtel de ville, et à laquelle sont présents : MM. les échevins Michel Prud'homme, Arthur Lapointe, Jérémie Labonté, Chs-Ed. Huot, Alex Pilon et Charles Aubry, formant quorum sous la présidence de M. Alex Pilon, agissant comme maire-suppléant, la résolution suivante a été adoptée :

Sympathies au Dr Alfred Cherrier
Maire de la ville

Il est proposé par M. Chs-Ed. Huot et unanimement résolu que tous les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de M. Amédée Cherrier, de Montréal, père de Son Honneur, le maire de la ville de Saint-Jérôme, le Dr Alfred Cherrier.

Que les plus sincères sympathies du conseil municipal et de toute la population de la ville soient transmises au Dr Alfred Cherrier ainsi qu'à sa famille dans la douloureuse épreuve qui les frappe.

Que copie de la présente soit transmise à la famille en deuil et aux journaux pour publication.

Le maire-suppléant,
(signé) ALEX PILON.

Le greffier,
(signé) EMILE MARTIN.

JE, soussigné, Emile Martin, greffier, certifie par les présentes, que ce qui précède est un extrait véritable du livre des délibérations du conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, volume XXIII.

Le greffier,
(signé) EMILE MARTIN.

Vendredi et samedi
17 et 18 novembre

Programme spécial avec trois grands films : "LES LOUPS ENTRE EUX", avec Renée Saint-Cyr, "LES BLEUS DE L'AMOUR", avec Janine Crispin, Jean Ounot, Charpin; "TRAPPED IN THE SKY", avec Jack Holt, Ralph Morgan. — Série "Flying G Men, 4e épisode.

Dimanche et lundi
19 et 20 novembre

Programme double français : "JE CHANTE", avec Charles Frenet; "UN DE LA MONTAGNE", avec Simone Bourdais. — Eclair-journal.

Mardi, mercredi et jeudi
21, 22 et 23 novembre

Programme double anglais : "STAGE COACH", avec Claire Trevor, Andy Devine, John Wayne; "MEET THE GIRLS", avec June Long, Lynn Bari. — Comédie.

**CONSULTEZ-NOUS POUR
VOS IMPRESSIONS EN TOUS GENRES**